



COMMISSION
DES AFFAIRES
EUROPÉENNES

L'IMPACT DE LA GUERRE EN IRAN SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE

**Communication de Mme Danièle Obono,
Députée de Paris (LFI – NFP)**

Mercredi 17 juin 2026



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I. ÉTAT DES LIEUX : LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ILLUSTRE UN NOUVEAU PARADIGME OÙ LE RISQUE EST MOINS CELUI D'UNE PÉNURIE ÉNERGÉTIQUE QUE CELUI D'UNE ENVOLÉE DES PRIX.....	8
A. Les conséquences directes du blocage du détroit d'Ormuz.....	8
1. Conséquences directes : un choc d'offre historique absorbé, à ce stade, sans rupture physique d'approvisionnement.....	8
2. Actualité du blocage et principaux scénarios.....	9
B. Les conséquences indirectes pour l'Union européenne.....	13
II. LES RÉACTIONS EUROPÉENNE ET FRANÇAISE IMMÉDIATES À CETTE CRISE ET L'IMPÉRATIF DE LONG TERME DE DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE	20
A. Les mesures prises en réaction à la crise.....	20
1. Au niveau européen	20
2. Dans les autres États membres	22
3. En France	23
B. L'enjeu de long terme pour neutraliser les chocs de type Ormuz : la décarbonation de l'économie et l'accompagnement des publics sensibles	27
1. Décarbonation.....	27
2. Accompagnement social	31
CONCLUSION	35
EXAMEN EN COMMISSION	37
LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES	49



INTRODUCTION

Le blocage du détroit d'Ormuz, consécutif au déclenchement, le 28 février 2026, de la guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, a provoqué ce que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qualifie de plus grave crise d'approvisionnement pétrolier de l'histoire.

Au mois de mars, les cours du pétrole ont enregistré leur plus forte hausse mensuelle jamais observée : le brut de référence North Sea Dated s'est échangé autour de 130 dollars le baril, soit 60 dollars de plus que les niveaux d'avant le conflit, tandis que les raffineurs s'efforçaient de trouver des substituts aux cargaisons bloquées en provenance du Moyen-Orient ⁽¹⁾. Trois mois après le début de la crise, et malgré l'annonce d'un accord entre les États-Unis et l'Iran, le détroit demeure fermé de facto :

(1) AIE, *Oil Market Report*, avril 2026 (https://iea.blob.core.windows.net/assets/515f3128-df1a-4d6c-beb4-fd91d2434bef/-14APR2026_OilMarketReport_Free_version1.pdf). Les données de trafic maritime par point de passage stratégique sont consultables sur la plateforme PortWatch du Fonds monétaire international (<https://portwatch.imf.org/pages/cc317ba850e34c4dadbead6f7b336fb1>).

on n’y dénombre plus que dix à vingt passages hebdomadaires de navires, contre deux cent cinquante avant le conflit ⁽²⁾.

Cette crise n’est pas un événement isolé. Elle constitue la troisième perturbation majeure de la sécurité d’approvisionnement énergétique de l’Europe en quatre ans, après la rupture des flux gaziers russes en 2022 suite à l’invasion de l’Ukraine et les perturbations du trafic maritime en mer Rouge en 2023-2024 liées au génocide à Gaza. Chacun de ces épisodes a mis en évidence la même vulnérabilité structurelle : le système énergétique européen demeure dépendant de chaînes d’approvisionnement en combustibles fossiles qui traversent des zones contestées et l’exposent à des risques géopolitiques qu’il ne maîtrise pas ⁽³⁾. Les énergies fossiles importées représentent encore 57 % de l’énergie consommée dans l’Union européenne.

La crise de 2026 présente toutefois une physionomie singulière, qui la distingue tant des chocs pétroliers des années 1970 que de la crise de 2022. À ce stade, aucune rupture physique d’approvisionnement n’est constatée en Europe : les stocks flottants, les réserves stratégiques et la destruction de la demande la moins essentielle ont permis d’absorber le choc ⁽⁴⁾. C’est par les prix que la crise frappe : prix du brut, prix des produits raffinés, prix du gaz naturel liquéfié (GNL) sur les marchés mondiaux, et, par propagation, prix des biens industriels et des denrées agricoles.

On assiste à un changement de paradigme : le risque énergétique européen est désormais moins celui d’une pénurie – une tension sur la ressource – que celui d’une envolée des prix – une tension sur les prix. Même dans les scénarios les plus sévères, l’Europe ne manque pas de gaz ; mais les prix peuvent atteindre des niveaux dont les dommages économiques sont comparables à ceux d’une pénurie physique ⁽⁵⁾.

Ce constat emporte des conséquences immédiates pour l’action publique – protection des consommateur·ices, et au premier chef des plus vulnérables, gestion des stocks, coordination européenne – sans rien retranscrire à l’impératif de long terme : seule la décarbonation de l’économie, c’est-à-dire la réduction de la dépendance structurelle aux énergies fossiles, neutralise durablement l’exposition de l’Union européenne aux chocs de type Ormuz. Comme l’a résumé le directeur de l’Énergie lors de son audition, la meilleure façon de protéger les populations demeure la décarbonation.

(2) D’après l’audition de la DG ENER.

(3) Sebastian Zwickl-Bernhard et al., *Closure of the Strait of Hormuz fuels Europe’s natural gas trilemma*, mai 2026 (cf. encadré n° 1).

(4) D’après l’audition de M. Laurent Kueny, directeur de l’énergie.

(5) Sebastian Zwickl-Bernhard et al., op. cit.

La présente communication s'appuie sur sept auditions : la direction générale de l'Énergie et du climat du gouvernement français (M. Laurent Kueny, directeur de l'Énergie, et M. Fabrice Candia), la direction générale de l'Énergie de la Commission européenne (DG ENER, M. Matthieu Ciszewski), l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI, Mme Ines Bouacida et M. Andreas Rüdinger), Oxfam France (Mme Selma Huart), Greenpeace France (Mme Lorelei Limousin, M. Nicolas Nace et Mme Pauline Boyer), le Réseau Action Climat et M. Sylvain Billot, statisticien-économiste (Insee/Institut La Boétie). Elle mobilise en outre les travaux publiés depuis le début de la crise par l'AIE, la Commission européenne et plusieurs centres de recherche.

Elle s'attache en premier lieu à dresser l'état des lieux de la crise, en décrivant les conséquences directes du blocage du détroit d'Ormuz puis ses conséquences indirectes pour l'Union européenne (I), avant d'examiner les réactions européenne et française qu'elle a suscitées et de montrer que l'impératif de long terme de décarbonation de l'économie, indissociable de l'accompagnement des publics les plus sensibles, est plus présent que jamais (II).

I. ÉTAT DES LIEUX : LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ILLUSTRE UN NOUVEAU PARADIGME OÙ LE RISQUE EST MOINS CELUI D'UNE PÉNURIE ÉNERGÉTIQUE QUE CELUI D'UNE ENVOLÉE DES PRIX

A. Les conséquences directes du blocage du détroit d'Ormuz

1. Conséquences directes : un choc d'offre historique absorbé, à ce stade, sans rupture physique d'approvisionnement

L'ampleur du choc d'offre est sans précédent. Selon les estimations rappelées au cours des auditions, environ 20 % de l'offre mondiale de pétrole a été coupée par le blocage du détroit.

L'AIE souligne que la profondeur de ce choc excède celle des chocs pétroliers du passé et que les flux qui approvisionnent l'Europe se reconfigurent à l'échelle mondiale. La direction générale de l'Énergie de la Commission européenne relève pour sa part que l'économie mondiale est aujourd'hui moins dépendante du pétrole qu'elle ne l'était dans les années 1970, et que l'Union est entrée dans cette crise plus diversifiée qu'en 2022.

À ce stade, aucune rupture physique d'approvisionnement n'est constatée. Deux mécanismes d'absorption ont joué : d'une part, la consommation des stocks – stocks en mer, stocks commerciaux, puis réserves stratégiques ; d'autre part, la destruction de demande induite par la hausse des prix, qui élimine en premier lieu les consommations les moins essentielles. Les flux se sont reconfigurés à l'échelle mondiale sous l'effet des prix : ainsi, les raffineries américaines ont accru leur production de carburant aérien, de sorte qu'aucune crise d'approvisionnement n'est attendue sur ce segment à court terme. Vingt des vingt-sept États membres ont par ailleurs décidé, dans le cadre de la coordination des pays membres de l'AIE, de débloquent leurs réserves stratégiques : les pays membres de l'AIE ont convenu, dès le 11 mars, de libérer environ 400 millions de barils de stocks d'urgence, dont quelque 118 millions pour l'Union européenne, en donnant la priorité aux produits raffinés ⁽⁶⁾.

Le choc se lit donc d'abord dans les prix. Après le pic de mars – autour de 130 dollars le baril pour le North Sea Dated, le baril s'échangeait autour de 100 dollars au début du mois de juin ⁽⁷⁾. Sur le gaz, les prix de gros sur la place de référence TTF étaient, début juin, supérieurs de 40 à 50 % à leur niveau de février, et les prix d'importation du GNL en hausse de 50 à 60 %, avec une répercussion à attendre sur

(6) Institut d'études énergétiques d'Oxford, *Europe's Oil Vulnerability to the Strait of Hormuz Disruption*, avril 2026 (cf. encadré n° 3).

(7) AIE, *Oil Market Report*, avril 2026, précité ; d'après l'audition de la DG ENER.

les consommateurs. Le marché demeure d'une extrême sensibilité et sujet à la forte incertitude géopolitique dans la région.

S'agissant du gaz, un paradoxe mérite d'être souligné : le détroit d'Ormuz est peu important du point de vue des flux physiques pour la France et pour l'Union – de l'ordre de 4 % du gaz européen provient du Qatar, cette part atteignant toutefois 10 % pour l'Allemagne – mais la perturbation du détroit a fait monter les prix internationaux. Le marché gazier est en effet mondialisé et très réactif : la question n'est pas de savoir si l'Europe aura du gaz, mais à quel prix. Ce qui équilibre aujourd'hui la perte de production de GNL du Qatar et des Émirats arabes unis, c'est la destruction de consommation ailleurs dans le monde – et c'est le prix de cette destruction de demande qui fait le prix du gaz naturel. Le Pakistan et l'Inde, par exemple, ont reporté une partie de leur production d'électricité du gaz vers le charbon du fait de la hausse des prix.

Deux segments appellent une vigilance particulière dans les prochains mois. Le kérosène, d'abord : l'Union européenne produit environ 70 % de sa consommation et en importe 30 %, notamment des États-Unis. Pour couvrir une partie de ces importations, deux types de stocks sont actuellement mobilisés : les stocks commerciaux, plus sollicités qu'à l'ordinaire, qui seront vides en juin-juillet ; puis les stocks stratégiques décidés par les États membres. Une discussion est attendue en juillet sur la réduction du nombre de vols ou les gains d'efficacité à rechercher pour ne pas épuiser ces stocks stratégiques – la Lufthansa a d'ores et déjà réduit ses vols en Allemagne ⁽⁸⁾. La France dispose, à la différence du Royaume-Uni, de stocks de kérosène, et aucun problème d'approvisionnement n'y est anticipé avant le mois d'août ; la direction de l'énergie invite cependant à l'humilité quant aux suites de la crise – l'incertitude domine, sans inquiétude à horizon de deux mois ⁽⁹⁾.

L'interconnexion des réseaux européens constitue, dans ce contexte, un atout : le choc est asymétrique, mais l'interconnexion donne au système une profondeur qui permet de couvrir les déséquilibres.

2. Actualité du blocage et principaux scénarios

Les marchés parient sur une crise courte et sur une réouverture du détroit en juillet ; l'IDDRI juge les acteurs financiers trop optimistes. Le constat est partagé par la DG ENER, qui observe que les prix à terme sont plus bas que les prix au comptant alors même que l'incertitude demeure considérable, et qui estime que ce choc est trop grand pour être précisément traité par les signaux de marché.

(8) D'après l'audition de la DG ENER.

(9) D'après l'audition de M. Laurent Kueny, directeur de l'énergie.

Dans le scénario optimiste d'une réouverture du passage, il faudrait compter trois à six mois pour que le marché se stabilise vers une nouvelle normale, correspondant à un retour de l'offre à environ 80 % de son niveau antérieur. L'AIE estime par ailleurs qu'il faudrait compter deux ans à compter de la fin des hostilités pour que les exportations reprennent pleinement depuis la zone du Golfe, compte tenu des destructions d'infrastructures – en particulier les installations de liquéfaction de Ras Laffan ⁽¹⁰⁾.

La financiarisation des marchés de l'énergie amplifie les mouvements de prix : le pétrole et le gaz sont devenus des actifs financiers sur lesquels spéculent banques et énergéticiens, et les volumes de produits financiers échangés représentent vingt à trente fois la production physique réelle – de sorte que les marchés s'emballent davantage qu'auparavant.

L'encadré ci-dessous reproduit les principaux enseignements d'une étude récente consacrée aux scénarios d'évolution du marché gazier, qui éclaire à la fois l'actualité du blocage et la thèse centrale de la présente communication : même dans les scénarios les plus sévères, la contrainte n'est pas la pénurie physique, mais la formation des prix sur un marché mondial du GNL étroitement interconnecté.

Encadré n° 1 – Sebastian Zwickl-Bernhard et al., « Closure of the Strait of Hormuz fuels Europe's natural gas trilemma », mai 2026 (extraits)

L'étude distingue trois scénarios.

Scénario 1 : réouverture partielle dans un contexte de perturbations persistantes. Une réouverture négociée peut-elle stabiliser les marchés, ou l'instabilité persiste-t-elle ? Même si le transit par le détroit reprend d'ici un à deux mois, les récentes perturbations survenues pendant les négociations laissent penser que les flux ne devraient pas revenir immédiatement aux niveaux d'avant la crise. La persistance des risques sécuritaires, la hausse des coûts d'assurance et les contraintes opérationnelles pesant sur les installations de liquéfaction endommagées – en particulier à Ras Laffan – limitent la capacité d'exportation effective. Dans ce scénario, le choc des prix reste important. Les contraintes d'approvisionnement physique ne sont pas déterminantes, car les flux mondiaux de GNL peuvent encore être partiellement réacheminés, mais à un coût plus élevé et avec une flexibilité réduite. Les prix d'importation du GNL en Europe se stabilisent autour de 14,0 \$/MMBtu ⁽¹¹⁾, reflétant à la fois l'offre limitée et les primes de risque persistantes, dépassant les niveaux d'avant la crise et la fourchette observée pendant les périodes de relative stabilité du marché. Le préjudice économique est réel : factures énergétiques plus

(10) D'après l'audition de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI).

(11) Metric Million British Thermal unit – 1 million de btu (MMbtu) = 0,29MWh.

élevées, marges industrielles réduites, frein aux économies européennes déjà fragiles, mais il est limité et surmontable. La préoccupation la plus urgente, même dans ce scénario optimiste, est ce qu'il révèle : que la situation de l'Europe en matière d'approvisionnement avant la crise était déjà si tendue que même une brève perturbation à un point d'étranglement a entraîné une pression immédiate sur les prix.

Scénario 2 : fermeture du détroit pendant six mois. Que se passerait-il si le détroit restait fermé pendant six mois ? Une fermeture prolongée modifierait fondamentalement la situation économique de l'approvisionnement en gaz de l'Europe. Sans les exportations du Qatar, les marchés mondiaux du GNL seraient confrontés à une période prolongée de pénurie qu'aucun réacheminement rapide ne pourrait résoudre. Les prix d'importation du GNL en Europe avoisinent les 28,4 \$/MMBtu, soit plus du double du scénario de réouverture rapide et bien au-dessus de la moyenne de 2024, qui s'établit à environ 12,5 \$/MMBtu. L'Europe est confrontée à une concurrence soutenue de la part des acheteurs asiatiques, en particulier des quatre grandes économies d'Asie de l'Est – la Chine, le Japon, la Corée du Sud et Taïwan – qui, ensemble, représentaient environ les trois quarts des importations asiatiques de GNL en 2025 et qui sont capables de surenchérir sur les acheteurs européens pour les cargaisons spot disponibles. L'approvisionnement physique ne s'épuise pas dans ce scénario, mais le prix nécessaire pour attirer suffisamment de cargaisons est suffisamment élevé pour causer de graves dommages économiques. Les utilisateurs industriels confrontés à des prix du gaz à ces niveaux seraient contraints de réduire leur production. Les ménages déjà mis à rude épreuve par la crise du coût de la vie verraient leurs factures d'énergie augmenter à nouveau. Les gouvernements qui ont dépensé des centaines de milliards pour protéger les consommateurs du choc de 2022 seraient soumis à une nouvelle pression pour intervenir, alors que leur situation budgétaire serait affaiblie.

Scénario 3 : fermeture de six mois et restrictions américaines sur les exportations de GNL. Une réduction de 15 % de la disponibilité des exportations américaines de GNL entraîne une forte flambée des prix à l'importation en Europe, qui atteignent 54,9 \$/MMBtu, dépassant les niveaux extrêmes enregistrés lors de la crise énergétique de 2022. Il est crucial de noter que cette flambée des prix se produit même en l'absence de pénurie physique en Europe.

Dans ce scénario, le fait que l'Europe agisse seule pour réduire la demande n'a pratiquement aucun effet. Une réduction de 10 % de la demande européenne de GNL, correspondant à environ 2 % de la consommation totale de gaz de l'UE, fait passer les prix de 54,9 \$/MMBtu à 48,3 \$/MMBtu. Les réductions de la demande européenne contribuent à la fois à diminuer les volumes d'importation et à atténuer la pression sur les prix mondiaux. Une réduction de 10 % de la demande européenne fait baisser les prix d'environ 12 %, ce qui correspond à une élasticité implicite de -0,83. Bien que les estimations empiriques de l'élasticité de la demande de GNL en période de crise restent rares, cette valeur est globalement conforme à la littérature : Burke et Yang font état d'une élasticité de la demande de gaz naturel à long terme d'environ -1,25 dans plus de 40 pays – leur analyse porte toutefois sur des réactions à long terme s'étalant sur plusieurs

années, tandis que la présente analyse examine les ajustements à court terme du marché lors d'un choc d'offre aigu, pour lequel on s'attendrait à des élasticités plus faibles.

Dans le même temps, les prix restent extrêmement élevés même en présence de mesures européennes significatives du côté de la demande, ce qui renforce la conclusion centrale selon laquelle une action unilatérale ne suffit pas à elle seule à stabiliser les marchés en cas de grave perturbation mondiale de l'offre. Seule une réduction coordonnée de la demande mondiale dans toutes les grandes régions importatrices produit une réaction significative des prix, ramenant ceux-ci à 37,2 \$/MMBtu.

L'analyse de scénarios met en évidence un changement fondamental dans le trilemme énergétique européen. **La contrainte principale n'est plus la pénurie physique, mais la formation des prix sur un marché mondial du GNL étroitement interconnecté.** Même en cas de grave perturbation, l'Europe ne se retrouve pas à court de gaz. En revanche, les prix grimpent à des niveaux qui entraînent des dommages économiques comparables à ceux d'une pénurie physique. Dans ce contexte, la sécurité énergétique ne peut être définie uniquement comme l'accès à l'approvisionnement, mais doit également tenir compte de l'exposition à une volatilité extrême des prix, induite par les fournisseurs marginaux et la concurrence mondiale.

Cela redéfinit les compromis entre sécurité, durabilité et équité. Garantir l'approvisionnement en GNL par le biais de la concurrence sur les prix assure **la disponibilité physique**, mais accentue les pressions sur **l'accessibilité financière**, en particulier pour les ménages et les industries à forte intensité énergétique. Parallèlement, le recours aux marchés mondiaux du GNL, motivé par la crise, risque de retarder **la décarbonation structurelle** en renforçant la dépendance vis-à-vis des infrastructures liées aux combustibles fossiles. L'équité n'est plus une préoccupation purement nationale : les prix européens sont déterminés sur les marchés mondiaux, où les réductions unilatérales de la demande ont à elles seules une capacité limitée à stabiliser les résultats.

Néanmoins, les réductions de la demande à l'échelle européenne contribuent toujours à diminuer les volumes d'importation et à atténuer les pressions sur les prix mondiaux, profitant ainsi tant aux consommateurs européens qu'aux internationaux. Cependant, même des mesures européennes substantielles du côté de la demande maintiennent les prix à des niveaux historiquement élevés, soulignant l'importance de la coordination internationale pour une stratégie conjointe efficace de réponse à la demande. Il en résulte un trilemme de nature de plus en plus mondiale, où les outils politiques nationaux ne suffisent pas à eux seuls à stabiliser les résultats.

Ces scénarios mettent davantage en évidence le rôle prépondérant des fournisseurs marginaux. Un retrait partiel des exportations américaines de GNL, même

en l'absence de pénurie physique, entraîne une flambée extrême des prix, ce qui démontre que la stabilité des prix dépend de manière cruciale du comportement d'un petit nombre d'exportateurs flexibles. Cela introduit une nouvelle dimension de vulnérabilité : une exposition non seulement aux perturbations de l'approvisionnement au niveau des points d'étranglement tels que le détroit d'Ormuz, mais aussi aux décisions politiques prises dans les pays exportateurs qui influencent la formation des prix mondiaux. Réduire la dépendance structurelle au gaz abaisse l'exposition aux trois dimensions du trilemme.

B. Les conséquences indirectes pour l'Union européenne

Un choc asymétrique entre États membres

Le choc d'offre frappe inégalement les économies européennes, selon la composition de leur mix énergétique et leur degré d'exposition aux hydrocarbures du Golfe. L'Italie, la Belgique et la Pologne figurent parmi les pays les plus touchés, tandis que la France se trouve dans une bien meilleure situation ⁽¹²⁾.

L'Allemagne, l'Italie et les pays d'Europe centrale et orientale sont très dépendants du gaz, quand la France, l'Espagne et le Portugal disposent d'un mix plus diversifié – les capacités budgétaires de réponse différant en outre d'un pays à l'autre. L'Allemagne est par ailleurs plus touchée que la France compte tenu du poids de son industrie. L'Espagne se montre aujourd'hui plus résiliente que l'Italie, parce qu'elle a davantage investi dans les énergies renouvelables quand l'Italie demeure très dépendante du gaz ⁽¹³⁾.

Une transmission limitée aux prix de l'électricité, sauf pour les mix carbonés

Alors que le choc gazier de 2022 avait eu un effet dramatique sur les prix de l'électricité, la transmission est aujourd'hui plus contenue grâce à la progression de la production renouvelable et nucléaire. En France, les prix de l'électricité demeurent stables, contrairement à 2022, la production nucléaire et renouvelable permettant d'isoler le choc et d'en amortir la transmission. En Italie, à l'inverse, les prix de l'électricité sont très élevés, la production reposant sur le gaz. Les consommateur·ices français·es ne « verront » pas la crise d'Ormuz en 2026 sur leurs factures : la production nucléaire ayant déjà été vendue, les prix sont fixés à l'avance. Pour 2027, une influence demeure possible, via les interconnexions et les jours de l'année où la pointe est

(12) D'après l'audition de la DG ENER.

(13) D'après l'audition de Greenpeace France. L'IDDRI a également signalé une étude du centre de réflexion Ember consacrée à la manière dont l'Espagne a réduit, grâce aux renouvelables, la dépendance de ses prix d'électricité aux prix du gaz <https://ember-energy.org/latest-insights/decoupled-how-spain-cut-the-link-between-gas-and-power-prices-using-renewables/>

assurée par le gaz. Les prix à terme pour 2027 s'établissent à 55 euros le MWh en France, contre plus de 110 euros en Italie, qui demeure en outre soumise à la volatilité des prix.

Une propagation engagée vers les autres paniers de biens

La hausse des prix énergétiques se diffuse d'ores et déjà aux biens industriels et aux denrées agricoles. Les produits de la pétrochimie (plastiques, glycols, polyéthylène) ont renchéri de 25 à 50 %, et les engrais azotés de 70 % par rapport à 2025 – la Commission a présenté le 19 mai un plan d'action pour renforcer la production d'engrais en Europe.

À la pompe, les prix du gazole et de l'essence ont augmenté respectivement de 50 % et de 30 %. M. Sylvain Billot redoute la répétition du scénario de 2022, où la hausse des prix de l'énergie s'était diffusée aux prix agricoles puis à l'industrie agroalimentaire : le renchérissement du gazole non routier et des engrais fait craindre ce scénario en 2026.

De fait, le choc inflationniste est déjà visible dans les statistiques mensuelles de l'Insee – l'indice des prix à la consommation s'établissait à 2,4 % en mai, et l'indice des prix à la consommation harmonisé, qui mesure le mieux l'inflation supportée par les ménages, à 2,8 % – et la note de conjoncture attendue le 17 juin devrait confirmer la poursuite de la hausse. Le choc actuel demeure toutefois plus faible que celui de 2021-2022.

En l'absence de mécanismes compensatoires (blocage des prix, indexation des salaires), les salaires réels baisseront à nouveau, l'inflation devant être plus forte que les évolutions salariales. Oxfam France évalue pour sa part de 2 à 3 % l'impact inflationniste d'ensemble de la « greenflation » et de la « climateflation », qui affectent toute l'économie.

Ce risque de diffusion s'inscrit dans un contexte macroéconomique singulier. M. Billot rappelle que la diffusion de l'inflation énergétique à l'ensemble du panier de biens, en 2022, était liée au ralentissement des gains de productivité : pour maintenir leurs marges, les entreprises ont augmenté leurs prix.

À la différence des années 1970, où les salaires progressaient plus vite que les prix, la période récente est marquée par une baisse prolongée du salaire réel – de l'ordre de 4 % entre 2019 et 2023, suivie d'un rattrapage partiel de quelque 2,5 % qui laisse le salaire réel environ 1,5 point en dessous de son niveau de 2019 – tandis que le taux de marge des entreprises est supérieur de 1,5 point à son niveau de 2019. Phénomène inédit : le ralentissement des gains de productivité s'est accompagné d'une progression de la part des profits.

La productivité demeure aujourd'hui stagnante en Europe. En France, après une forte baisse entre 2021 et 2023 – dont la moitié s'explique, pour les créations d'emplois de la période 2019-2025, par la forte progression de l'apprentissage (de 300 000 apprentis avant la crise sanitaire à un million aujourd'hui) et par le développement des emplois de micro-entrepreneurs, elle progresse de nouveau depuis deux ans.

Des conséquences budgétaires et macroéconomiques lourdes

Dans ses prévisions économiques de printemps publiées le 21 mai, la Commission européenne anticipe un ralentissement de la croissance et une augmentation de l'inflation dans l'Union en 2026. La croissance devrait plafonner à 0,9 % dans la zone euro et à 0,8 % en France.

Le ralentissement de la croissance et l'augmentation des dépenses publiques font par ailleurs grimper les déficits : en 2026, treize États membres devraient enregistrer un déficit supérieur à 3 % du PIB, contre dix en 2025 – dont l'Allemagne, à 3,7 %. La France demeure parmi les derniers du classement, avec une prévision de déficit de 5,1 % en 2026 et de 5,7 % en 2027.

Des profits exceptionnels pour l'industrie fossile

La crise produit, comme en 2022, ses « profiteurs ». Les compagnies pétrolières ont dégagé 18 milliards d'euros de bénéfices au premier trimestre, en hausse de 80 % par rapport à l'an dernier – la hausse atteignant 50 % pour les profits de TotalEnergies⁽¹⁴⁾. Une étude commandée par Greenpeace Allemagne établit par ailleurs que les compagnies pétrolières réalisent, dans l'Union européenne, 81,4 millions d'euros de « profits de guerre » quotidiens par rapport à leurs profits d'avant-guerre – soit 2,5 milliards d'euros pour le seul mois de mars, dont 11,6 millions d'euros par jour en France, deuxième pays le plus concerné après l'Allemagne⁽¹⁵⁾.

Oxfam France estime à 94 milliards de dollars les bénéfices totaux de l'industrie fossile attendus sur 2026 et rappelle qu'en 2022, les raffineurs avaient non seulement répercuté la hausse de leurs coûts mais multiplié leurs marges par quatre à cinq. TotalEnergies a en outre acheté l'essentiel du pétrole disponible au Moyen-Orient pour « sécuriser ses approvisionnements », avant de le revendre en dégageant, dans les faits, une marge. L'IDDRI signale l'existence d'un outil de suivi des superprofits réalisés

(14) D'après l'audition de Greenpeace France.

(15) https://www.greenpeace.de/publikationen/Uebergewinne_Oelkonzerne_EU_Vergleich.pdf

sur les carburants routiers, le « road fuel excess profits tracker » de l'organisation Transport & Environnement ⁽¹⁶⁾.

L'illustration des dépendances énergétiques européennes

La crise a rendu visibles les dépendances structurelles de l'Union. La rupture des flux gaziers russes en 2022 a constitué une mutation complète du système gazier européen : d'un système de flux d'Est en Ouest, l'Europe est passée à un système de flux d'Ouest en Est, alimenté par le GNL américain.

Le GNL américain représente désormais environ un quart de l'approvisionnement gazier de l'Union, tandis que l'Union continue de recevoir du GNL russe au titre de contrats de long terme qui n'ont pas été remis en cause.

L'accord conclu en décembre 2025 entre les États membres pour éliminer définitivement les importations de gaz russe – le GNL d'ici à la fin 2026 et le gaz par gazoduc d'ici à septembre 2027 – constitue une étape majeure de l'indépendance énergétique européenne, dont l'effet mécanique est toutefois d'accroître l'exposition de l'Union aux autres producteurs, au premier rang desquels les États-Unis d'Amérique et les pays du Golfe.

Cette dépendance a changé de nature : alors que le pétrole relève de longue date d'un système de marché, le gaz était historiquement fourni par gazoduc dans le cadre de contrats de long terme. La guerre en Ukraine et le basculement vers le GNL – pour partie contracté à long terme, pour partie acheté sur le marché spot – ont accru l'exposition de l'Union au marché. Les capacités européennes d'importation de GNL sont aujourd'hui deux fois plus élevées que les volumes réellement utilisés. Le rapport Draghi recommande, pour peser sur ces marchés, des achats de gaz en gros au niveau européen.

Les deux encadrés ci-dessous restituent l'analyse de l'Institut Bruegel sur la nature de la dépendance américaine de l'Union, puis celle de l'Institut d'études énergétiques d'Oxford sur la vulnérabilité pétrolière européenne au détroit d'Ormuz.

Encadré n° 2 – Institut Bruegel, « Dependence on fossil fuels, not on the United States, is Europe's worry », mars 2026 (extraits)

En tant que premier producteur mondial de pétrole et de gaz et premier exportateur de GNL, les États-Unis jouent désormais un rôle plus important pour la sécurité énergétique de l'UE. Cependant, cela ne confère pas à Washington le même type de levier que celui dont disposait autrefois la Russie sur l'Europe. Ce pour trois raisons :

(16) <https://www.transportenvironment.org/topics/energy/oil>

- Premièrement, la dépendance relative de l'UE à l'égard de l'approvisionnement américain est moindre que celle dont elle souffrait vis-à-vis de la Russie en 2021.
- Deuxièmement, il serait bien plus difficile pour les États-Unis de restreindre leurs exportations d'énergie vers l'UE pour des raisons politiques : l'administration américaine ne détermine en principe pas où les entreprises énergétiques privées vendent leurs produits, ce qui contraste avec l'État russe, qui contrôle directement les exportations.
- Troisièmement, les importations énergétiques de l'UE en provenance des États-Unis s'effectuent par voie maritime, ce qui offre un niveau de résilience supplémentaire par rapport aux importations historiques via les gazoducs russes : il est relativement facile de changer de fournisseur de GNL, alors que l'accès à un nouveau fournisseur de gaz par gazoduc nécessite généralement de nouvelles infrastructures.

Le recours de l'UE aux énergies américaines est particulièrement marqué dans le domaine du gaz naturel. En 2021, la Russie fournissait les deux cinquièmes du gaz de l'UE. Depuis lors, le GNL américain a remplacé le gaz russe acheminé par gazoduc et, de plus en plus, certaines livraisons en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient. Le GNL américain représente désormais un quart de l'approvisionnement en gaz de l'UE, faisant des États-Unis le deuxième fournisseur de l'UE après la Norvège. Le gaz russe était acheminé vers l'Europe principalement par quatre gazoducs ; l'arrêt de ces flux a rendu difficile, d'un point de vue logistique, le remplacement des approvisionnements arrivant en Europe centrale et orientale. La construction rapide de terminaux de GNL a changé la donne : la capacité d'importation de GNL de l'UE s'élève désormais à 270 milliards de mètres cubes (soit 80 % de la demande de gaz), ce qui permet aux acheteurs d'accéder à un plus large éventail d'exportateurs et de changer de fournisseur plus facilement qu'avec l'ancien système de gazoducs.

En conséquence, l'approvisionnement est désormais plus diversifié et la dépendance vis-à-vis d'un seul exportateur a diminué. Quoiqu'il en soit, dans la pratique, les exportateurs américains auraient du mal à réorienter leurs cargaisons de GNL vers d'autres destinations que l'UE : l'UE et les États-Unis représentent les flux commerciaux bilatéraux de GNL les plus importants.

En raison des droits de douane chinois, les États-Unis n'exportent pas de GNL vers la Chine, ce qui limite les possibilités de réorientation. En principe, certaines cargaisons américaines pourraient être réacheminées vers des acheteurs asiatiques tels que le Japon ou la Corée du Sud grâce à des échanges avec des fournisseurs comme l'Australie ; cependant, réacheminer les cargaisons américaines de cette manière allongerait les routes maritimes, augmenterait les coûts de transport et nécessiterait des arrangements contractuels complexes.

Sans le marché européen, les États-Unis devraient probablement réduire leurs exportations, ce qui ferait grimper les prix mondiaux. Parallèlement, la demande de gaz de l'UE est inférieure d'environ un cinquième à ce qu'elle était avant la crise de 2022

déclenchée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'Europe a donc besoin d'acheter moins de gaz sur des marchés tendus, et ses stocks de gaz durent plus longtemps en cas de perturbations. La capacité de stockage équivaut désormais à plus de 30 % de la consommation annuelle de gaz de l'UE, contre 25 % en 2021.

Les États-Unis ne peuvent pas facilement faire pression sur l'Europe en menaçant de réduire ses approvisionnements énergétiques. Cependant, l'UE reste vulnérable aux chocs liés aux prix de l'énergie lorsque les marchés se resserrent.

Encadré n° 3 – Institut d'études énergétiques d'Oxford, « Europe's Oil Vulnerability to the Strait of Hormuz Disruption », avril 2026 (extraits)

Les premiers effets se sont fait sentir avec le plus de force en Asie, compte tenu de sa forte dépendance vis-à-vis des flux du détroit d'Ormuz, tant en matière de pétrole brut que de produits pétroliers. La dépendance de l'Europe vis-à-vis du détroit est bien moindre que celle de l'Asie. En ce qui concerne le pétrole brut, l'Europe a importé 520 000 barils par jour (kb/j) via le détroit en 2025, ce qui représentait environ 5 % de ses importations totales de pétrole brut. L'exposition de l'Europe est plus importante pour les produits pétroliers, s'élevant à 420 kb/j, soit 10 % des importations totales, en 2025. Environ 90 % de cette exposition se concentre sur les distillats moyens, en particulier le kérosène, pour lequel les importations via le détroit représentent près de la moitié des importations totales (environ 45 %).

Malgré son exposition moindre au détroit d'Ormuz, l'Europe ne peut se soustraire au choc des prix et aux pressions inflationnistes. En mars, les prix de l'énergie dans l'UE ont augmenté de 4,9 % contre une baisse de 3,1 % en février, entraînant une hausse de l'inflation de 1,9 % en février à 2,5 %. Et si la perturbation via le détroit persiste, l'approvisionnement européen en pétrole brut et en produits pétroliers pourrait être affecté, d'autant plus que la concurrence pour les stocks disponibles de pétrole brut et de produits pétroliers qui auraient pu être utilisés pour compenser les pertes provenant du Golfe s'intensifie. Les réserves de l'UE, telles que les stocks stratégiques et commerciaux, sont limitées face à un choc d'approvisionnement aussi grave, et si la perturbation se prolonge, ces réserves s'épuiseront davantage, ce qui aura des répercussions sur les consommateurs et obligera les gouvernements de l'UE à prendre des mesures difficiles et coûteuses.

Face à ces chocs, l'Europe a pris plusieurs mesures. Le 11 mars, les pays membres de l'AIE ont convenu de libérer environ 400 millions de barils de stocks d'urgence (stocks publics et stocks obligatoires de l'industrie), l'Union européenne y contribuant à hauteur d'environ 118 millions de barils. La libération porte principalement sur le brut, mais l'Europe a donné la priorité aux produits raffinés (55 millions de barils). Compte tenu de l'ampleur du choc d'offre et de sa durée, la libération en cours ne procurera qu'un répit temporaire ; les pays membres de l'AIE envisagent déjà de nouvelles libérations.

Pour amortir le choc sur les consommateurs finals, certains pays envisagent des baisses de taxes (Italie), des subventions sur certains produits (Royaume-Uni), des dispositifs d'aide au carburant pour certains secteurs et des prêts aux petites entreprises (France), des plafonds sur les marges de détail des carburants (Grèce) et des plafonds de prix des carburants (France).

Ces mesures peuvent avoir des effets pervers si elles suppriment les signaux de prix incitant les consommateurs à réduire leur consommation : en France, à la suite de l'introduction du plafonnement des prix, des centaines de stations-service se sont retrouvées à sec, les consommateurs s'étant précipités pour faire le plein. À la différence des États-Unis, l'Union européenne n'a assoupli aucune sanction sur l'importation de brut russe, et il reste à voir si certaines règles du paquet de sanctions contre la Russie seront assouplies, par exemple pour permettre l'importation de produits provenant de pays qui raffinent du brut russe.

Il ressort de cet état des lieux que la crise de 2026 valide, par les faits, le déplacement du risque énergétique européen : de la ressource vers les prix. L'Europe n'a, à ce jour, manqué de rien ; elle a payé – et continue de payer – chaque baril et chaque cargaison de GNL au prix fixé par un marché mondial tendu, financiarisé et dominé par un petit nombre de fournisseurs. C'est à l'aune de ce constat qu'il convient d'examiner les réponses apportées à la crise.

II. LES RÉACTIONS EUROPÉENNE ET FRANÇAISE IMMÉDIATES À CETTE CRISE ET L'IMPÉRATIF DE LONG TERME DE DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE

A. Les mesures prises en réaction à la crise

1. Au niveau européen

La réponse européenne s'est d'abord déployée sur le terrain de la gestion de l'urgence. Outre le déblocage coordonné des réserves stratégiques déjà évoqué, la Commission a publié, au début du mois de juin, un recensement des mesures d'urgence nationales adoptées par les États membres depuis le 28 février 2026, assorti d'une recommandation constante : le ciblage des aides ⁽¹⁷⁾. La Commission avait du reste tiré, dès mai 2025, le bilan des mesures d'urgence prises dans le secteur des énergies fossiles lors de la crise précédente ⁽¹⁸⁾.

Plusieurs initiatives structurelles ont été présentées ou accélérées à la faveur de la crise :

- **la communication « AccelerateEU »**, destinée à renforcer la résilience énergétique de l'Union mais dont les mesures ont été jugées insuffisantes par plusieurs ONG (19) ;

- **le paquet « réseaux »**, proposition d'ampleur portant sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables, le stockage et l'amélioration des infrastructures, dont les débats politiques sont en cours – les besoins de raccordement étant considérables pour poursuivre la trajectoire de décarbonation ;

- **le paquet « énergie des citoyens »** (Citizens Energy Package), présenté le 30 avril 2026 pour accompagner les ménages dans la transition énergétique ⁽²⁰⁾ ;

- **une proposition relative à la sécurité d'approvisionnement énergétique ;**

(17) Overview table of national emergency measures adopted by EU Member States since 28 February 2026 (<https://webgate.ec.europa.eu/circabc-ewpp/d/d/workspace/SpacesStore/cb1fa0cd-a1cc-432d-9c7d-0369f9c2d07f/download>).

(18) Commission européenne, *Emergency measure on the fossil fuels sector in support of European consumers and businesses* – rapport final, 15 mai 2025 (https://taxation-customs.ec.europa.eu/news/commission-final-report-emergency-measure-fossil-fuels-sector-support-european-consumers-and-2025-05-15_en).

(19) *AccelerateEU to strengthen EU energy resilience* (https://energy.ec.europa.eu/strategy/accelerateeu-strengthen-eu-energy-resilience_en) ; Euractiv, « *Le plan AccelerateEU est jugé indispensable mais insuffisant pour faire face à la crise énergétique* », 23 avril 2026

(20) *Citizens Energy Package : helping households in the energy transition*, 30 avril 2026 (https://energy.ec.europa.eu/news/citizens-energy-package-helping-households-energy-transition-2026-04-30_en).

– **le plan d'action sur les engrais**, présenté le 19 mai pour renforcer la production européenne face à la hausse de 70 % des prix des engrais azotés ;

– **un plan d'électrification européen (Electrification Action Plan)** : un temps programmé pour le 10 juin, il est désormais inscrit à l'agenda de la Commission au 22 juillet 2026, au sein d'un paquet « énergie ». À cet égard, l'orientation générale de la présidence chypriote doit être présentée en COREPER le 26 juin.

La crise produit en outre des effets sur les instruments de politique climatique européens. Le prix du carbone a diminué : la hausse des prix de l'énergie déprime la production industrielle, donc le besoin de quotas d'émission.

Surtout, la pression politique s'accroît sur les instruments réglementaires climatiques. Le Réseau Action Climat alerte en particulier sur la remise en question du règlement européen sur le méthane, dont les obligations – de surveillance des fuites de méthane dans l'Union (mines de charbon, réseaux, puits en fonctionnement et désaffectés), puis de suivi, de déclaration et de vérification du degré d'émission de méthane des hydrocarbures importés – doivent se déployer progressivement de 2027 à 2030 ⁽²¹⁾.

Le Réseau Action Climat recommande en conséquence le maintien des exigences environnementales, qui ne menacent pas la sécurité d'approvisionnement, et identifie un double risque : se réaligner sur les exigences américaines – le recul sur le règlement méthane est porté par le gouvernement des États-Unis, dont les exportations de gaz et de pétrole de schiste figurent parmi les plus polluantes – et compromettre la sortie des énergies fossiles.

Sur le terrain de la fiscalité, une initiative politique est en cours : une lettre commune de l'Espagne, de l'Allemagne, du Portugal et de l'Autriche demande de taxer à hauteur de 30 % les profits excessifs des énergéticiens, Oxfam France plaidant pour sa part en faveur d'une taxation européenne des profits excessifs. Le Conseil européen des 18 et 19 juin sera l'occasion d'arbitrages. Greenpeace France observe qu'au G7, les sujets climatiques ont été évacués pour ne pas froisser le président américain, et que le sommet traitera davantage de sécurité énergétique que de transition énergétique.

(21) Règlement (UE) 2024/1787 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 concernant la réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie. Le méthane est responsable d'environ 0,5 °C de réchauffement depuis l'ère préindustrielle.

2. Dans les autres États membres

Le recensement effectué par la Commission fait apparaître la typologie suivante des réponses nationales :

- dix-neuf des vingt-sept États membres ont pris des mesures fiscales pour réduire les prix, sous la forme de réductions de droits d'accise sur l'énergie et de réductions de TVA ;
- neuf États membres ont limité la hausse des prix du pétrole par un prix plafond ;
- onze proposent des aides d'État aux consommateurs ;
- certains, enfin, plafonnent les marges des entreprises pétrolières.

Les ordres de grandeur des plans nationaux sont contrastés : environ 5 milliards d'euros pour l'Espagne, qui a notamment baissé la TVA sur l'énergie et plafonné le prix des bouteilles de butane pour les ménages qui se chauffent au gaz ; environ 10 milliards pour l'Allemagne, qui a réduit les taxes sur les carburants en concentrant l'aide sur les entreprises – et déployé des aides directes –, et 6 à 7 milliards pour l'Italie, qui a réduit les taxes sur les carburants. La Hongrie a bloqué les prix des carburants en compensant les entreprises affectées par une baisse des accises.

Les mesures les plus coûteuses sont les baisses de taxes. Certains pays ayant pris des mesures larges – l'Italie notamment – se retrouvent « coincés » : ces dispositifs sont difficiles à tenir dans le temps alors même que la crise s'installe dans la durée.

Les réponses des États membres sont, dans leur nature, similaires à celles de 2022, mais d'une ampleur moindre, l'espace budgétaire s'étant réduit.

Le Centre Énergie de l'Institut Jacques Delors, qui tient depuis le mois d'avril un tracker interactif recensant l'ensemble des mesures nationales adoptées par les vingt-sept États membres en réaction aux conséquences énergétiques du conflit – actualisé toutes les deux à trois semaines –, évaluait à la fin du mois de mai le coût de la crise à environ 40 milliards d'euros, dont 13 milliards d'aides et 26 milliards de surcoûts d'achats fossiles. Sa publication du 7 juin, au centième jour de la guerre, porte la facture à une soixantaine de milliards d'euros ⁽²²⁾.

L'IDDRI rappelle, pour mémoire, qu'entre 2022 et 2024 l'Europe a dépensé 600 milliards d'euros de plus qu'en année normale en achats d'énergies fossiles, auxquels s'ajoutent quelque 650 milliards de dépenses publiques liées à la crise.

(22) Institut Jacques Delors, Centre Énergie, « Guerre en Iran : suivi des réponses européennes », tracker interactif coordonné par Mme Alice Moscovici et M. Phuc-Vinh Nguyen, dernière mise à jour le 4 juin 2026 (<https://institutdelors.eu/projets/guerre-en-iran-un-electrochoc-pour-la-transition-energetique-europeenne/>) ; A. Moscovici et P.-V. Nguyen, « War in Iran : a hundred days in, sixty billion out », 7 juin 2026.

Au-delà de l'Europe, l'inventaire international tenu par Greenpeace recense des mesures de sobriété parfois inédites : aux Philippines, la semaine de travail est passée à quatre jours et la climatisation a été limitée à 24 C ; le Pakistan a pris des mesures concernant les écoles ; l'Égypte a lancé de nouveaux projets éoliens. Mais nombre de mesures vont aussi « dans le mauvais sens » : baisses de taxes sur les carburants, renforcement de l'offre fossile.

Les mesures qui suppriment le signal-prix incitent les consommateurs à consommer des produits fossiles, ce qui va à l'encontre de l'impératif de transition.

3. En France

Le gouvernement a adopté 710 millions d'euros d'aides carburant supplémentaires, qui portent la facture à près de 1,2 milliard d'euros en comptant les 470 millions d'euros d'aides déjà mises en place. Dans le détail, les aides sectorielles en vigueur sont prolongées jusqu'à la fin du mois d'août et élargies à de nouveaux secteurs, l'aide aux « gros rouleurs » est étendue et augmentée, et le plafond de la prime carburant est relevé.

Le Premier ministre a également envisagé d'autres mesures de soutien « si nous devons basculer sur une autre intensité de crise ». S'il continue d'exclure une baisse des taxes sur les carburants, le chef du Gouvernement a évoqué une possible réduction de la fiscalité de l'électricité, déclarant que les ministres avaient reçu « mandat d'y réfléchir ».

Dans le même temps, il a indiqué qu'« il faudra faire un certain nombre d'économies » supplémentaires par rapport aux 6 milliards d'euros déjà annoncés, renvoyant au comité d'alerte de la fin du mois de juin pour le détail des coupes.

Les aides, destinées aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux transporteurs routiers et aux gros rouleurs, sont déployées sur trois mois seulement et ne s'accompagnent d'aucun bouclier tarifaire ; leur ampleur est, à périmètre comparable, similaire à celle des seules aides ciblées de 2022.

En comparaison, la réponse française de 2022 avait été massive et peu ciblée : boucliers tarifaires sur le gaz, l'électricité et l'essence, avec prise en charge du différentiel entre le prix fixé administrativement et le prix de marché pour les remises à la pompe.

La rapporteure souligne que les réponses apportées traduisent avant tout une logique de néolibérale de « panier percé » : au lieu d'encadrer directement les marchés et les prix, il intervient pour compenser leurs effets sociaux, contribuant ainsi au maintien des profits privés tout en faisant peser la charge financière sur les finances publiques.

Les chèques énergie en constituent l'un des principaux instruments. S'ils ont permis d'atténuer les effets de l'inflation pour certains ménages, ils n'ont pas remis en cause les mécanismes ayant conduit à l'envolée des prix, ni les profits réalisés par les grandes entreprises du secteur.

Le versement d'aides directes aux ménages les plus modestes qui, à première vue, peut sembler pertinent, consiste moins à agir sur les causes de la hausse des prix qu'à en compenser les conséquences. Plutôt que de plafonner temporairement les tarifs ou de lutter contre les phénomènes spéculatifs, l'État intervient a posteriori pour soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs. Les entreprises continuent de vendre à des prix élevés, tandis que la collectivité assume une partie du coût.

En 2021, un « chèque énergie » exceptionnel de 100 euros a été versé en complément du chèque énergie classique, puis reconduit en 2022. Cette même année, des aides spécifiques ont été accordées aux ménages se chauffant au fioul ou au bois et ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire. En 2024, une indemnité carburant a été instaurée pour les travailleurs modestes contraints d'utiliser leur véhicule pour se rendre au travail.

Le « bouclier tarifaire » procède de la même approche. Plutôt que de bloquer les prix de l'électricité et du gaz en agissant sur les marges des producteurs, l'État prend en charge une partie de la hausse supportée par les consommateurs.

L'Insee chiffre le coût à 55 milliards d'euros, auxquels s'ajoutaient 7 à 8 milliards de mesures ciblées (indemnités carburant pour les gros rouleurs sous condition de ressources, chèque énergie exceptionnel selon le revenu fiscal, indemnité inflation pour les ménages les plus modestes).

Le bouclier énergétique a, en volume, bénéficié deux fois plus aux ménages aisés qu'aux ménages pauvres – la consommation des premiers étant deux fois plus importante.

L'écart entre ces chiffrages tient aux périmètres et aux conventions retenus ; le bilan dressé par la Cour des comptes en mars 2024 permet de l'objectiver (cf. encadré n° 4 ci-dessous). Les Français-es ont été protégé-es, mais à un coût important pour le Trésor public qui a payé la hausse des prix. Le retour d'expérience de la direction de l'énergie est sans ambiguïté : aborder la crise différemment, en ciblant les aides et en prenant le temps de les tester. L'IDDRI pointe en outre un problème de réversibilité des baisses de taxes, difficiles à rétablir une fois la crise passée.

Encadré n° 4 – Le bilan des mesures exceptionnelles de 2021-2024 dressé par la Cour des comptes (rapport du 15 mars 2024) ⁽²³⁾

Dans son rapport « Les mesures exceptionnelles de lutte contre la hausse des prix de l'énergie », publié le 15 mars 2024, la Cour des comptes recense vingt-cinq dispositifs déployés à partir de l'automne 2021 – boucliers tarifaires sur l'électricité et le gaz, remises sur les carburants, chèques énergie exceptionnels, aides aux entreprises –, majoritairement destinés aux ménages et, pour l'essentiel, non ciblés en fonction des revenus des bénéficiaires.

La Cour formule toutefois trois séries de critiques : un coût élevé pour des mesures peu ciblées ; un soutien public à la consommation de gaz et de carburants contraire aux objectifs de décarbonation ; des risques d'effets d'aubaine et de surcompensation tenant à la mise en œuvre intermédiée par les fournisseurs et distributeurs, qui appellent des contrôles renforcés. Elle invite, pour l'avenir, à privilégier des aides ciblées sur les consommateurs les plus vulnérables et à préserver les signaux de prix sur les énergies fossiles, la crise ayant à ses yeux révélé l'incapacité de l'État à garantir aux consommateurs d'électricité des prix en ligne avec les coûts de production nationaux sans coût excessif pour les finances publiques.

Il convient au demeurant de relever que la nature des deux crises est très différente. En 2022, la rupture des flux gaziers russes avait imposé une recomposition complète du système gazier européen, et la décision russe, antérieure à la guerre, de Gazprom de ne pas remplir les stockages gaziers allemands avait contraint l'Allemagne à remplir ses stocks en catastrophe – d'où une hausse des prix beaucoup plus forte, l'Allemagne ayant dû aller jusqu'à interdire la circulation autoroutière le dimanche.

Sur l'électricité, en France, on a craint en 2022 de manquer de courant du fait de la crise du parc nucléaire, au point de relancer des installations au charbon. En 2026, les prix de l'électricité sont demeurés contenus par le bon fonctionnement du parc nucléaire, le gaz ne jouant qu'un rôle marginal dans la production électrique.

Le dispositif de l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) a coûté très cher à EDF en 2022, l'entreprise ayant été obligée de vendre à 42 euros le MWh. En 2026, les consommateurs français ne verront pas la crise d'Ormuz : la production nucléaire est déjà vendue et le prix déjà fixé, grâce à une production nucléaire prévisible à l'avance.

(23) Source : Cour des comptes, rapport public thématique, 15 mars 2024

(<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-mesures-exceptionnelles-de-lutte-contre-la-hausse-des-prix-de-lenergie>).

La politique tarifaire de la branche distribution de TotalEnergies de limiter ses prix a provoqué un afflux de consommateur·ices vers ses stations et, partant, des difficultés logistiques de débit, qui n'ont rien à voir avec une pénurie. Lorsque TotalEnergies annonce plafonner le litre d'essence à 1,99 € et celui du gazole à 2,09 € jusqu'à fin mars 2026, l'entreprise ne remet pas en cause la hausse des prix : ces plafonds restent supérieurs de 16 % et 22 % aux niveaux observés avant le déclenchement du conflit et dépassent même les prix moyens actuellement pratiqués. Cette stratégie n'est d'ailleurs pas nouvelle. En 2023, année de profits records, Total avait déjà mis en avant un dispositif similaire de plafonnement à 1,99 € le litre.

Oxfam France estime que la redistribution doit s'opérer par l'imposition plutôt que par un geste commercial de TotalEnergies tel que le blocage des prix à la pompe, et observe que la taxation des profits se heurte à une protection de l'entreprise au nom de la souveraineté. Les raffineurs disposent largement des moyens nécessaires pour absorber une partie de la hausse des prix internationaux du pétrole. Si de grands groupes comme Total affichent des bénéfices limités en France, c'est notamment parce qu'ils localisent une part importante de leurs profits dans des pays à fiscalité avantageuse. Ainsi, TotalEnergies n'a payé aucun impôt sur les sociétés en France en 2019, 2020, 2021 et 2023. Le Portugal et la Pologne tentent, pour leur part, d'instaurer une taxe sur les profits fossiles.

Le plan d'électrification : une ambition sans crédits

Le Gouvernement a présenté, en réponse à la crise, un plan d'électrification. L'IDDRI salue, au titre de la cohérence avec la transition écologique, la décision de ne pas bloquer aveuglément les prix à la pompe. Le signal-prix du renchérissement de l'énergie fossile a par exemple eu un effet indirect positif sur les ventes de véhicules électriques au mois de mars ⁽²⁴⁾. Néanmoins, le plan gouvernemental présente plusieurs faiblesses majeures.

En premier lieu, il n'est pas financé par des crédits publics : la position de principe du Gouvernement de M. Lecornu est qu'il n'y aura « pas un euro public supplémentaire » pour le financement du plan, lequel repose intégralement sur le recyclage des aides publiques restantes et des certificats d'économies d'énergie (CEE) – de sorte qu'un effet modéré est à attendre, même si de l'argent privé est mobilisé et reconcentré sur l'aide à l'électrification.

Cette stratégie s'inscrit dans une stratégie plus générale de « débudgétisation » des mesures de transition : couper les programmes budgétaires et augmenter les obligations de CEE. Or, les CEE sont un instrument de marché dans lequel l'État

(24) D'après l'audition de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI).

n'intervient qu'en fixant un niveau d'obligation, laissant aux acteurs obligés – tous les fournisseurs d'énergie, qui doivent présenter leurs certificats en fin d'année ou en acheter sur le marché – le soin de financer les politiques publiques : le leasing social est ainsi financé intégralement par les CEE.

La Cour des comptes y voit un quasi-impôt, la logique de marché ayant disparu ⁽²⁵⁾. Les obligés répercutent leurs coûts sur leurs consommateur·ices, avec un risque d'inflation généralisée ; et le risque ultime est que l'État se désengage de la transition au pire des moments – 8 à 9 milliards d'euros investis dans la transition pourraient être supprimés par simple décret en 2027.

Le plan gouvernemental n'aborde pas non plus la question du prix de l'électricité, pourtant centrale : l'électricité est aujourd'hui taxée deux fois plus que le fioul et le gaz.

Enfin, l'enjeu global de sobriété et d'efficacité énergétique est absent, alors même qu'aucun scénario de production d'électricité décarbonée ne peut, à lui seul, remplacer l'ensemble des énergies fossiles actuelles.

La rapporteure souligne que depuis 2017, la politique menée n'a pas permis d'engager une véritable décarbonation de l'industrie, ni de garantir une dynamique suffisante en matière de rénovation énergétique des logements, dont les dispositifs de soutien ont été fragilisés.

Par ailleurs, une confusion persiste entre électrification et augmentation continue de la consommation électrique. Le développement de projets très énergivores, comme les data centers, ne contribue pas à réduire la dépendance au pétrole et au gaz, et peut même la renforcer.

Les choix énergétiques privilégient des investissements lourds dans le nouveau nucléaire, dont les délais et les coûts restent incertains, au détriment d'un déploiement plus rapide des énergies renouvelables et des politiques de rénovation et de sobriété, pourtant essentielles à court terme.

B. L'enjeu de long terme pour neutraliser les chocs de type Ormuz : la décarbonation de l'économie et l'accompagnement des publics sensibles

1. Décarbonation

Le constat fait consensus parmi les personnes auditionnées : la meilleure façon de protéger les consommateur·ices français·es contre les chocs de type Ormuz est la décarbonation de l'économie, et la crise doit être saisie comme un levier d'accélération

(25) Cf. Cour des comptes, rapport d'évaluation sur les certificats d'économies d'énergie, septembre 2024 (https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-09/20240917-Certificats-economie-energie_0.pdf)

de la transition et de l'électrification. Réduire la dépendance structurelle au gaz abaisse l'exposition aux trois dimensions du trilemme énergétique : sécurité, accessibilité financière, durabilité ⁽²⁶⁾.

Le choc de 2026 appelle une réponse structurelle de même ambition que le plan Messmer décidé à la suite du choc pétrolier de 1973. Les instruments doivent aujourd'hui en être l'électrification, l'efficacité et la sobriété. Le Réseau Action Climat prend l'image de « l'enclume » (l'efficacité et la sobriété énergétiques) et du « marteau » (l'électrification).

a. Une électrification trop lente

Comme le rappelle l'Institut Bruegel ⁽²⁷⁾, les progrès dans la réduction de la demande de combustibles fossiles sont insuffisants. La part de l'électricité dans la demande d'énergie, stagne, au niveau européen, à 23 % depuis 2011. L'action publique devrait donner la priorité aux ménages qui, à la différence du secteur électrique, ne peuvent pas facilement changer de combustible lorsque les prix augmentent. Les gouvernements devraient préparer d'urgence des plans d'affectation des revenus tirés de l'inclusion prochaine du bâtiment et du transport dans le marché carbone européen : ces revenus peuvent soutenir l'investissement des consommateurs européens vulnérables dans les transports et le bâtiment.

L'électrification se fait à un rythme trop lent. Il ne s'agit pas seulement d'une question de prix stable, mais d'une véritable démarche de transfert d'usages : 60 % des boulangers se chauffent au gaz, pour des raisons d'habitude et de coût – racheter un four électrique quand on dispose d'un four au gaz est onéreux, et ce transfert se fera dans la durée. La consommation d'énergie finale française est aujourd'hui carbonée à 60 % ; l'objectif est de passer à 40 % en 2030 pour inverser la tendance.

Des gisements existent : le traitement thermique industriel, aujourd'hui réalisé au gaz, est décarbonable – par exemple en chauffant de l'eau par électricité solaire pour conserver la chaleur. Augmenter la production d'électricité et prôner la sobriété n'est en rien contradictoire : il s'agit de réduire la consommation d'énergie finale tout en augmentant la part électrique dans cette consommation. La baisse de la consommation est du reste engagée : – 2 % en France, et – 12 % au mois de mai.

b. Une Europe énergétique à plusieurs vitesses.

La Suède affiche un mix électrique décarboné à 99 %, grâce à l'hydraulique ; la France à 95 %, et elle ne comptera plus de charbon dans son mix électrique en 2027.

(26) Sebastian Zwickl-Bernhard et al., op. cit. (cf. encadré n° 1).

(27) Institut Bruegel, op.cit. (cf. encadré n° 2).

L'Allemagne en conserve pour environ 10 %, et la Pologne en a 55 % dans son mix ; l'Italie repose largement sur le gaz.

La France, en avance, s'attaque au volet du transfert d'usages, les deux chantiers pouvant être menés en parallèle, mais selon des dynamiques différentes. L'exemple suédois illustre à la fois le potentiel et les freins : des projets d'« acier vert » y visent à produire de l'acier à partir d'hydrogène obtenu par électrolyse, avec une électricité à 14 euros le MWh dans le nord du pays ; mais les décisions d'investissement ne se prennent pas, du fait des incertitudes sur l'évolution de l'économie européenne et mondiale et de la compétition internationale – le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) devrait permettre de corriger les effets de prix et de redonner un avantage concurrentiel ⁽²⁸⁾.

c. Sortir de la dépendance au gaz

Le Réseau Action Climat met en avant, dans son rapport « La souveraineté énergétique à l'épreuve des faits », un chiffrage éclairant : importer une éolienne standard coûte 4 millions d'euros à l'achat, hors installation ; sur sa durée de vie, cette éolienne permet d'économiser de 4,5 millions d'euros d'importations de gaz si elle est mal utilisée (usages sous-optimaux), jusqu'à 14 millions d'euros d'importations de gaz ou de pétrole si elle est bien utilisée.

Le couple solaire-batterie est aujourd'hui compétitif face au gaz : ce qui coûte cher dans le solaire n'est pas l'achat des panneaux mais la pose, le prix des batteries baisse de 20 % chaque année, et le coût total pondéré de l'électricité solaire avec batterie est désormais inférieur à celui du gaz.

À titre de comparaison, le coût de l'électricité de Flamanville s'établit à 150 euros le MWh, contre 50 euros pour le solaire et 80 euros pour la valeur de référence du gaz. Les six EPR2 programmés représentent 81 milliards d'euros 2025, hors coûts de financement, pour 10 GW de capacité, quand 1 GW d'éolien coûte de l'ordre de 1 milliard d'euros.

Greenpeace France ajoute que le développement des renouvelables est plus rapide que celui du nucléaire, que le coût au MWh du nouveau nucléaire est supérieur – la Cour des comptes l'a documenté dans son rapport « La filière nucléaire : des risques persistants » – et que les renouvelables présentent une résilience supérieure en temps de guerre. La concurrence entre renouvelables et nucléaire vaut à court terme, non à long terme ; les heures à prix négatif fragilisent le modèle de rentabilité du photovoltaïque, mais de nouveaux modèles se développent avec les batteries.

(28) D'après l'audition de M. Laurent Kueny, directeur de l'énergie.

Dans ce contexte, le ralentissement des investissements dans les renouvelables – notamment l'éolien, et dans une moindre mesure le solaire – est jugé désastreux : partout en Europe, y compris en France, les renouvelables permettent de « chasser du gaz ». Greenpeace France relève les contre-signaux envoyés par TotalEnergies, qui prévoit de produire davantage de pétrole, a renoncé à un contrat éolien aux États-Unis pour investir finalement dans le gaz, et entend se désengager de projets éoliens en Allemagne.

L'industrie éolienne, enfin, est une industrie européenne concurrencée par l'industrie chinoise : seuls les Européens fournissent des éoliennes au reste du monde, mais les entreprises chinoises, qui ne produisaient jusqu'à présent qu'en Chine, s'internationalisent – il faut soutenir l'industrie éolienne européenne par le marché intérieur.

Comme l'a noté Bastien Cuq du Réseau action climat, le gaz s'est forgé une réputation d'énergie de transition. Or, il est constitué à 90 % de méthane, et y recourir, c'est s'exposer à des risques de fuites dont l'effet climatique peut être pire que celui qu'il prétend éviter. Le GNL américain est, en outre, produit dans des conditions très polluantes. Aux États-Unis mêmes, les centres de données constituent une « planche de salut » pour le gaz, leurs besoins continus en électricité étant le mieux couverts par cette énergie. À l'inverse, le biométhane et le biogaz présentent un potentiel très fort, sous réserve des investissements nécessaires, et la crise permet de relancer les investissements verts dans l'hydrogène.

Le débat sur le mix doit intégrer les dépendances propres à la filière nucléaire, rappelées par Greenpeace France : Rosatom n'est toujours pas sanctionnée depuis le début de la guerre en Ukraine ; des contrats lient l'entreprise russe à des entreprises françaises ; l'uranium vient de Russie ou transite par elle (uranium kazakh et ouzbek) ; la France vend en outre à Rosatom des transferts de technologie, tels que les systèmes de contrôle-commande de centrales ; et la directive RepowerEU, qui prévoyait de discuter de sanctions sur l'uranium russe, n'a pas avancé à ce jour.

Le Réseau Action Climat complète le tableau : le développement du nucléaire à l'international est aujourd'hui porté par la seule Russie – environ vingt réacteurs en construction hors de son territoire, avec une offre « tout-en-un » : installation de la centrale, gestion des déchets en Russie, sécurisation militaire et exploitation par Rosatom ou sa filiale locale –, la France ayant de moins en moins de projets à l'international, y compris en Europe.

Ces dépendances ont toutefois un impact moins immédiat que celles du gaz et du pétrole : la France dispose, selon Euratom, de trois ans d'autonomie de production nucléaire, contre trois mois d'autonomie pour le gaz – en février 2025, les stocks de gaz présents en France ne couvriraient que la consommation du mois de mars.

d. Perspectives

Trois chantiers structurants se présentent.

Le premier est celui des cibles : dans la discussion sur la révision de la directive renouvelables, le Réseau Action Climat appelle à protéger la cible d'énergies renouvelables de la directive RED III plutôt que de lui substituer une cible d'« électricité décarbonée », qui peut constituer une façade pour une baisse de l'objectif.

La « neutralité technologique » permettrait d'y inclure des centrales à gaz promettant de se convertir à l'hydrogène vert ou de capturer le CO₂ produit, ou des industries produisant à partir de biomasse – autant de « mirages technologiques ». La position française – un texte plus large insistant sur l'électrification – devra être appréciée à cette aune ; le Réseau Action Climat relève par ailleurs que la PPE 3 rompt complètement avec la directive européenne relative à l'efficacité énergétique.

Le deuxième chantier est celui des infrastructures : le Réseau Action Climat appelle à arrêter, au niveau européen, l'expansion des capacités d'importation de GNL – déjà deux fois supérieures aux volumes utilisés, la France étant plutôt un bon exemple quand l'Espagne et le Portugal augmentent leurs capacités.

Le troisième est celui du stockage : les stocks de gaz – 100 TWh en France – servent à couvrir la variation saisonnière de la consommation et ne sont pas disponibles pour faire face à un aléa. La question, à l'échelle de l'Union, est de savoir si tous les pays parviendront à remplir leurs stockages, dans un contexte où la trajectoire des prix du gaz interfère avec la trajectoire de remplissage.

L'Institut Bruegel met en avant la proposition d'une réserve stratégique de gaz juridiquement et opérationnellement distincte des stockages commerciaux, dont les coûts, s'agissant d'une fonction de sécurité collective, seraient partagés au niveau européen ⁽²⁹⁾.

2. Accompagnement social

La crise frappe d'abord les publics captifs. Quinze millions de personnes se trouvaient en situation de précarité mobilité dès le mois de janvier, avant même la flambée des prix. Selon les calculs de Transport & Environnement, le prix d'un seul plein de 55 litres de gazole a augmenté de 30 euros. Les données de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) indiquent que les interventions pour impayés de factures énergétiques ont doublé depuis la guerre en Ukraine, et les impayés de factures de gaz ont des chances d'augmenter encore en 2026.

Cette « sobriété subie », celle de la précarité énergétique, doit être distinguée de la sobriété choisie. En matière de chauffage comme de mobilité, les plus pauvres

(29) Institut Bruegel, op. cit. (cf. encadré n° 2).

n'ont pas la main : les locataires, en particulier, sont dépendants de leur propriétaire pour la rénovation et le mode de chauffage.

a. Cibler sans casser le signal-prix : les enseignements de 2022

Le bouclier tarifaire, aveugle par construction, a bénéficié deux fois plus aux ménages aisés qu'aux ménages modestes, les plus gros consommateurs en volume étant les plus riches, tout en grevant le Trésor public. Pour l'avenir, deux familles d'instruments sont défendues.

La première est celle des transferts ciblés : Oxfam France se déclare favorable, à court terme, au chèque énergie, qui permet le ciblage des plus vulnérables. L'IDDRI propose d'aller plus loin en transformant le chèque énergie en un « bonus social électrique » : une réduction de la facture d'électricité réservée aux ménages des trois ou quatre premiers déciles, qui présente le double avantage de préserver le signal-prix sur les énergies fossiles et de corriger une anomalie fiscale – l'électricité est aujourd'hui taxée deux fois plus que le fioul et le gaz.

La seconde famille d'instruments est celle de l'intervention directe sur les prix et les revenus, défendue par M. Sylvain Billot : le blocage des prix ne pèse pas sur les finances publiques et combine la protection des ménages à court terme avec une incitation pour les énergéticiens à investir dans les renouvelables, sachant que les bénéfices ne seront plus dans les fossiles.

L'Institut La Boétie recommande également le plafonnement des marges des énergéticiens – TotalEnergies dégageant comptablement ses profits dans les pays d'exploration –, la nationalisation de TotalEnergies pour contrôler les prix et les marges, ainsi que l'indexation des salaires sur les prix, sur le modèle belge ⁽³⁰⁾. M. Billot dénonce à cet égard l'« hypocrisie des libéraux », qui prônent le ciblage des aides pour les pauvres tout en consentant des exemptions aux riches.

Du point de vue néolibéral, ces options rencontrent deux objections déjà mentionnées : effets pervers sur l'approvisionnement constatés après le plafonnement des prix en France et difficile réversibilité des mesures générales.

b. Faire payer les profiteurs de crise

Le financement de l'accompagnement social renvoie à la taxation des profits exceptionnels décrits plus haut. Oxfam France propose de taxer à 50 % les profits des énergéticiens au-delà de 3 % de marge, en appréciant les profits au niveau global, et de porter une taxation des profits excessifs à l'échelle européenne – la redistribution devant s'opérer par l'impôt plutôt que par les gestes commerciaux des opérateurs. La lettre commune de l'Espagne, de l'Allemagne, du Portugal et de l'Autriche demandant

(30) Institut La Boétie, « [Pourquoi il faut bloquer les prix](#) », 13 mars 2026

une taxation à 30 % des profits excessifs témoigne d'une fenêtre politique au niveau européen.

c. Tenir ensemble le court et le long terme

L'IDDRI propose une règle simple, le principe « 1 euro pour 1 euro » : pour chaque euro dépensé en soutien de court terme, un euro doit être investi dans le long terme. L'expérience récente montre en effet qu'on oublie vite les crises : après une légère hausse en 2023, le marché des pompes à chaleur et des véhicules électriques s'est contracté dès 2024.

Au niveau européen, l'Institut Bruegel rappelle que la part de l'électricité dans la demande d'énergie stagne à 23 % depuis 2011, que la politique publique doit donner la priorité aux ménages qui, à la différence du secteur électrique, ne peuvent changer aisément de combustible quand les prix montent.

Les gouvernements doivent préparer d'urgence l'affectation aux consommateurs vulnérables des revenus tirés de l'inclusion prochaine du bâtiment et du transport dans le marché carbone européen (ETS 2). Or, cinq pays seulement ont, à ce jour, déposé leur plan social pour le climat au titre du Fonds social pour le climat, qui doit programmer les mesures de soutien aux plus vulnérables pour 2026-2032. Le paquet « énergie des citoyens » présenté le 30 avril s'inscrit dans la même logique d'accompagnement des ménages.

L'accompagnement de la transition se joue enfin sur la scène diplomatique. Le sommet de Santa Marta a réuni en avril 2026, en Colombie, cinquante pays prêts à discuter de la sortie des énergies fossiles – un format inédit. La France y a présenté sa programmation pluriannuelle de l'énergie ainsi qu'une feuille de route de sortie des énergies fossiles.

Si elle a été bien accueillie par la société civile internationale, la rapporteure rappelle que ladite programmation a été imposée par décret par le gouvernement. Sans loi de programmation énergie-climat, elle n'a ni légitimité démocratique ni base législative, et n'apportera donc pas les garanties nécessaires aux investissements énergétiques. Sur le fond, elle reste en deçà de ce qu'il faudrait faire en priorité : sortie des énergies fossiles, sobriété, électrification, efficacité énergétique et développement massif des renouvelables.

La rapporteure déplore notamment les revirements du gouvernement sur la sobriété et l'affaiblissement de dispositifs de soutien comme MaPrimeRénov', tout en donnant des signaux contradictoires aux filières renouvelables, avec des objectifs flous assimilables à un quasi-moratoire sur le solaire et l'éolien terrestre.

Sur le plan international, plusieurs ONG déplorent que de nombreux enjeux essentiels, dont l'urgence climatique, ne figurent pas à l'agenda G7 d'Évian-les-Bains,

présidé cette année par la France. « Ce G7 restera dans l'histoire comme celui où le climat aura été un tabou total », a ainsi déclaré Anne Bringault, directrice des programmes au Réseau Action Climat, en soulignant qu'Emmanuel Macron « a décidé de ne pas fâcher monsieur Trump, qui est climatosceptique ». « Alors même que les pays du G7 ont une responsabilité historique en la matière, la France a donc choisi de nier totalement l'urgence climatique et a fortiori toutes les populations qui en subissent les effets », a-t-elle ajouté ⁽³¹⁾.

Cela pose question sur la crédibilité et la cohérence des Français et européens lors de l'intersession de la COP se tient, en parallèle, à Bonn depuis le 8 jusqu'au 18 juin, en préparation de la COP d'Antalya en novembre prochain.

(31) Reporterre, « [G7 d'Évian : Emmanuel Macron efface le climat de l'agenda pour « ne pas fâcher » Donald Trump](#) », 15 juin 2026.

CONCLUSION

La crise déclenchée par l'attaque de l'Iran par les États-Unis d'Amérique et Israël, et le blocage du détroit d'Ormuz aura confirmé, en quelques mois, un déplacement durable du risque énergétique européen. L'Union n'a pas manqué d'énergie. Elle a subi – et continue de subir – un choc de prix dont les effets se propagent à l'ensemble de l'économie : inflation, contraction de la croissance, dégradation des comptes publics, fragilisation des ménages les plus exposés, profits exceptionnels pour l'industrie fossile.

La sécurité énergétique ne peut plus se définir comme le seul accès à la ressource : elle inclut désormais l'exposition à la volatilité extrême de prix formés sur des marchés mondiaux, financiarisés, dominés par un petit nombre de fournisseurs marginaux – au premier rang desquels les États-Unis, dont la position de stabilisateur du marché mondial du GNL constitue, pour l'Union, une vulnérabilité nouvelle.

Les réponses immédiates permettent de tirer quelques premières conclusions.

Sur le ciblage des aides, d'abord, plus opérant et moins coûteux que le « bouclier tarifaire » mis en place en France en 2022 par exemple. Le « bonus social électrique » proposé à la Commission en offre une déclinaison concrète, et le débat sur les instruments d'intervention directe (blocage des prix, plafonnement des marges, indexation des salaires) doit être mené et tranché à la lumière non seulement de leurs propres effets mais aussi des mesures budgétaires et fiscales redistributives et incitatives plus globales.

Le partage du coût de la crise, ensuite : la taxation des profits exceptionnels de l'industrie fossile dispose désormais d'une fenêtre politique européenne. La coordination européenne, enfin : les scénarios étudiés démontrent qu'une action unilatérale de réduction de la demande ne stabilise pas les marchés, quand une réduction coordonnée produit des effets significatifs ; les achats groupés recommandés par le rapport Draghi et la constitution d'une réserve stratégique de gaz à coûts partagés en sont les prolongements naturels.

Mais aucune de ces mesures ne remplace la seule politique qui neutralise durablement les chocs de type Ormuz : la décarbonation de l'économie. Chaque éolienne installée, chaque usage électrifié, chaque kilowattheure économisé « chasse » des importations fossiles et réduit l'exposition de l'Union aux trois dimensions du trilemme énergétique.

Encore faut-il que cette politique soit financée – le principe « 1 euro de court terme – 1 euro de long terme » offrant une discipline utile –, qu'elle ne soit pas

débudgétisée au point de pouvoir être défaite par décret, et qu'elle accompagne les publics qui n'ont pas la main sur leur consommation.

L'indépendance européenne suppose de renforcer son autonomie stratégique et énergétique. La question géopolitique et la transition écologique sont étroitement liées : réduire notre dépendance aux énergies fossiles, c'est aussi réduire notre vulnérabilité face aux crises. Pour construire une véritable maîtrise de son avenir, la France et l'Union européenne doivent accélérer la transition vers un système énergétique fondé sur les énergies renouvelables.

Cela implique un investissement massif dans leur développement, de renforcer les transports publics, d'engager un vaste programme de rénovation thermique des logements et des bâtiments publics et de repenser l'organisation de la production et des usages énergétiques.

Cette transformation repose sur deux principes complémentaires : la sobriété énergétique, qui vise à réduire les consommations inutiles, et l'efficacité énergétique, qui permet de répondre aux besoins avec moins de ressources. Une planification écologique ambitieuse demeure l'outil le plus efficace.

C'est à ces conditions que la crise de 2026, comme le choc de 1973 en son temps, pourra être regardée rétrospectivement non comme une parenthèse douloureuse, mais comme le moment où l'Europe a véritablement engagé sa bifurcation écologique.

EXAMEN EN COMMISSION

Cette communication a été présentée devant la commission des affaires européennes le mercredi 17 juin 2026 par Mme Danièle Obono, rapporteure.

Mme Danièle Obono, rapporteure. La guerre déclenchée par les États-Unis d'Amérique et Israël contre l'Iran a causé, au cours des trois derniers mois, plusieurs milliers de victimes dans ce pays, la destruction d'infrastructures civiles, d'importantes pertes économiques, une aggravation des difficultés sociales auxquelles est confronté le peuple iranien ainsi qu'un renforcement de la répression. Elle a également favorisé l'extension des attaques menées par le gouvernement israélien contre les peuples palestinien et libanais, qui continuent de subir des destructions massives, des déplacements forcés de population et une catastrophe humanitaire d'une ampleur historique. Enfin, elle a considérablement affaibli le droit international ainsi que la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région et au-delà, faisant peser le risque d'un embrasement généralisé impliquant plusieurs puissances et menaçant l'une des principales routes énergétiques mondiales en raison du blocage du détroit d'Ormuz.

L'annonce, lundi dernier, d'un accord de cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran, dont la signature est prévue vendredi, fait naître l'espoir d'un répit pour des populations durement éprouvées, sans pour autant dissiper l'ensemble des incertitudes géopolitiques et économiques. Cette guerre a en effet provoqué un choc profond dont les effets déstabilisateurs se feront sentir pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. En tant que référente de notre commission pour les questions relatives à l'énergie, au climat et aux transports, je me suis particulièrement intéressée à ses conséquences sur la politique énergétique européenne et sur les enjeux de la transition écologique.

J'ai ainsi conduit, au cours des dernières semaines, une série d'auditions auprès des acteurs les mieux informés sur ces sujets : la direction générale de l'énergie et du climat en France, son équivalent au niveau européen, la DG ENER, des chercheurs de l'Institut du développement durable et des relations internationales, ainsi que des analystes du Réseau Action Climat, de Greenpeace, d'Oxfam et de l'Institut La Boétie. Plusieurs enseignements peuvent en être tirés.

Le premier constat est celui d'un changement de paradigme : nous sommes passés d'une tension sur la ressource à une tension sur les prix.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, il s'agit de la crise énergétique la plus importante de l'histoire contemporaine, dont les conséquences seraient plus profondes encore que celles du premier choc pétrolier des années 1970. Au mois de mars, les cours du pétrole ont enregistré leur plus forte hausse mensuelle jamais

observée. Le brut de mer du Nord s'est échangé autour de 130 dollars le baril, soit près de 60 dollars de plus qu'avant le conflit.

Il s'échange encore aujourd'hui autour de 90 dollars le baril, soit environ 30 dollars de plus qu'avant la crise. Ainsi, même si le détroit devait effectivement rouvrir vendredi, plusieurs années seraient encore nécessaires pour que le trafic maritime retrouve son niveau antérieur et que les pays du Golfe renouent avec leur niveau de production d'avant-crise. Cette situation s'explique par le maintien de coûts assurantiels élevés, par la persistance d'un risque sécuritaire important et par les destructions d'infrastructures pétrolières et gazières, dont la reconstruction prendra du temps.

Après celle de 2022, cette crise rappelle l'importance et l'urgence, pour l'Union européenne, de poursuivre ses efforts de décarbonation afin de parvenir à une véritable indépendance énergétique. Elle montre que la principale contrainte ne réside plus dans la pénurie physique de ressources, mais dans la formation des prix sur un marché du gaz naturel liquéfié, ou GNL, désormais mondialisé et fortement interconnecté. Cette dépendance au GNL est d'autant plus marquée que l'Union s'est progressivement détournée des approvisionnements russes acheminés par gazoduc.

Après le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022, l'Europe a en effet suspendu une large part de ses importations de gaz russe par gazoduc pour se tourner vers le gaz naturel liquéfié en provenance des États-Unis d'Amérique. Une part de GNL russe demeure dans les importations européennes, mais il faut retenir que l'Union est passée d'une dépendance à l'égard de l'Est, c'est-à-dire de la Russie, à une dépendance à l'égard de l'Ouest, c'est-à-dire des États-Unis d'Amérique. Un règlement européen adopté en janvier 2026 prévoit d'ailleurs la suppression progressive des dernières importations de gaz russe : le GNL devra disparaître d'ici à la fin de l'année 2026 et les importations par gazoduc cesser d'ici à septembre 2027.

Cette échéance achèvera le découplage énergétique engagé en février 2022 et constituera une étape importante dans la quête d'indépendance énergétique de notre continent. Dans ce contexte, le blocage du détroit d'Ormuz, toujours en vigueur à ce jour, a entraîné une hausse des cours mondiaux du pétrole et du gaz, d'autant plus marquée que les marchés énergétiques se sont fortement internationalisés et financiarisés au cours des dernières années.

L'Union européenne n'est toutefois pas la région la plus exposée aux effets directs de cette crise énergétique, dans la mesure où elle ne dépendait que de façon limitée des approvisionnements gaziers en provenance du Golfe. Le détroit d'Ormuz concentre environ 20 % de la consommation mondiale de pétrole et près de 20 % du commerce mondial de GNL, mais seulement 4 % du pétrole brut et entre 7 % et 8 % du

GNL destinés à l'Europe. Notre vulnérabilité tient donc moins aux volumes concernés qu'à l'impact de la crise sur les prix mondiaux.

La situation actuelle ne provoque pas une pénurie d'approvisionnement, mais une forte tension sur les prix. L'Europe peut continuer à s'approvisionner, mais à un coût plus élevé, ce qui réduit ses marges budgétaires pour financer d'autres priorités. L'Institut Delors estime ainsi qu'en cent jours de conflit, le surcoût de la facture énergétique des importations pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne s'élève à environ 60 milliards d'euros. Cette situation fait le bonheur des profiteurs de crise.

L'ONG Greenpeace estime que les compagnies pétrolières ont réalisé, dans l'Union européenne, 81,4 millions d'euros de profits de guerre par jour par rapport à leur niveau de profits d'avant-guerre, soit 2,5 milliards d'euros pour le seul mois de mars. Ainsi, l'opération menée avant la crise par la filiale de Total spécialisée dans le négoce de produits pétroliers, qui a consisté à acquérir une part importante des stocks de pétrole disponibles dans la zone avant l'envolée des prix afin de les revendre à des tarifs plus élevés, lui aurait permis de dégager plus d'un milliard de dollars de bénéfices en l'espace d'un mois.

Je souhaite également apporter une précision concernant les épisodes de pénurie apparente observés dans certaines stations-service françaises et largement relayés dans les médias ces derniers mois. Ceux-ci n'ont pas résulté d'une pénurie d'approvisionnement, mais d'une politique commerciale de plafonnement des prix mise en œuvre par Total afin d'attirer davantage de clientèle. Cette stratégie a pu entraîner, de manière ponctuelle et localisée, des ruptures de stock dans certaines stations. Il s'agit toutefois d'un problème logistique lié aux choix d'une entreprise et non d'un phénomène systémique.

Le choc provoqué par le blocage du détroit et par la guerre a été asymétrique. Il a affecté plus durablement les États membres dont le mix énergétique demeure le plus carboné. L'Italie, la Belgique et la Pologne figurent parmi les pays les plus touchés, tandis que la France bénéficie d'une situation plus favorable grâce à un mix électrique largement décarboné et moins exposé aux approvisionnements du Golfe. L'Allemagne, en raison du poids de son industrie, est davantage affectée que notre pays.

En France néanmoins, les prix de l'énergie ont fortement accéléré sur un an : ils ont progressé de 14,3 % en avril 2026, après une hausse de 7,4 % en mars. On observe par ailleurs une diffusion de cette inflation énergétique importée à d'autres catégories de biens, notamment les denrées agricoles et les produits agroalimentaires. Ce phénomène devrait encore s'accroître dans les prochains mois. L'indice des prix à la consommation s'établissait à 2,4 % en mai, tandis que l'indice harmonisé, qui reflète plus fidèlement l'inflation supportée par les ménages, atteignait 2,8 %.

La note de conjoncture attendue aujourd'hui devrait confirmer la poursuite de cette hausse des prix. Face à la crise, les États membres ont adopté des réponses variées. Dix-neuf des vingt-sept États membres ont mis en place des mesures fiscales destinées à réduire les prix de l'énergie, sous la forme de diminutions des droits d'accise ou de baisses de TVA. Neuf États ont instauré des mécanismes de plafonnement des prix des carburants. Onze ont accordé des aides directes aux consommateurs. Certains envisagent également de plafonner les marges des entreprises pétrolières.

L'ampleur des plans nationaux demeure très contrastée. L'Espagne a mobilisé environ 5 milliards d'euros, notamment en abaissant la TVA sur l'énergie et en plafonnant le prix des bouteilles de butane destinées aux ménages se chauffant au gaz. L'Allemagne a engagé près de 10 milliards d'euros en réduisant les taxes sur les carburants, en concentrant une partie des aides sur les entreprises et en mettant en place des soutiens directs. L'Italie a, pour sa part, mobilisé entre 6 et 7 milliards d'euros, principalement à travers une baisse des taxes sur les carburants.

Les mesures les plus coûteuses demeurent les baisses de fiscalité. Les pays ayant choisi les dispositifs les plus étendus, notamment l'Italie, se trouvent aujourd'hui dans une situation délicate. Ces mécanismes sont difficiles à maintenir dans la durée alors même que les effets de la crise sont appelés à perdurer.

En France, le Gouvernement a adopté plusieurs mesures ciblées représentant jusqu'à 1,2 milliard d'euros, dont 710 millions d'euros consacrés aux aides aux carburants. Les dispositifs sectoriels existants ont été prolongés jusqu'à la fin du mois d'août et étendus à de nouveaux secteurs. L'aide destinée aux gros rouleurs a été renforcée et son plafond rehaussé.

Ces aides, qui bénéficient notamment aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux transporteurs routiers et aux gros rouleurs, sont déployées pour une durée de trois mois et ne s'accompagnent d'aucun bouclier tarifaire. Leur coût demeure donc sans commune mesure avec celui du bouclier tarifaire instauré en 2022, dont le montant total a atteint environ 55 milliards d'euros sur trois années. Le Premier ministre a par ailleurs indiqué que des économies supplémentaires devraient être réalisées, renvoyant aux conclusions du comité d'alerte attendu à la fin du mois de juin pour le détail des réductions envisagées.

Le Gouvernement a également présenté, en réponse à la crise, un plan d'électrification dont l'objectif apparaît pertinent mais qui comporte plusieurs faiblesses importantes, faisant craindre des effets limités.

Tout d'abord, ce plan ne repose sur aucun financement public supplémentaire. Il s'appuie exclusivement sur le redéploiement des aides publiques existantes et sur les certificats d'économie d'énergie, mécanisme par lequel les fournisseurs d'énergie sont

tenus de financer des actions favorisant les économies d'énergie. Dès lors, même si des financements privés sont mobilisés et réorientés vers l'électrification, les effets attendus demeurent relativement modestes.

Ce plan s'inscrit plus largement dans une stratégie de débudgétisation des politiques de transition énergétique, caractérisée par la réduction des crédits budgétaires et par le renforcement des obligations liées aux certificats d'économie d'énergie. Or, ces certificats constituent un instrument de marché dans lequel l'État se limite à fixer un niveau d'obligation, laissant aux fournisseurs d'énergie le soin de financer les politiques publiques en produisant ou en acquérant les certificats nécessaires. Le dispositif de leasing social est ainsi financé intégralement par ce mécanisme.

Dans un tel cadre, un gouvernement pourrait supprimer plusieurs milliards d'euros de crédits consacrés à la transition énergétique par simple décret. Par ailleurs, le plan ne traite pas de la question du prix de l'électricité, pourtant centrale. Cette énergie est aujourd'hui taxée à un niveau deux fois supérieur à celui du fioul et du gaz.

Enfin, la question plus globale de la sobriété et de l'efficacité énergétiques est absente du dispositif, alors même qu'aucun scénario fondé sur la seule production d'électricité décarbonée ne permet de remplacer l'ensemble des énergies fossiles actuellement consommées. Depuis 2017, les politiques conduites n'ont pas permis d'engager une décarbonation profonde de l'industrie ni d'assurer une dynamique suffisante en matière de rénovation énergétique des logements, dont les dispositifs de soutien ont été fragilisés. Une confusion persiste par ailleurs entre électrification de l'économie et augmentation continue de la consommation d'électricité.

Le développement de projets particulièrement énergivores, comme les centres de données évoqués lors de nos précédents échanges, ne contribue pas à réduire notre dépendance au pétrole et au gaz et pourrait même, dans certains cas, l'accentuer. Les choix énergétiques actuels privilégient des investissements lourds dans le nouveau nucléaire, dont les délais de réalisation et les coûts demeurent incertains, au détriment d'un déploiement plus rapide des énergies renouvelables ainsi que des politiques de rénovation et de sobriété, pourtant indispensables à court terme.

La meilleure manière de protéger les populations contre des chocs comparables à celui d'Ormuz réside dans la décarbonation de l'économie. Cette crise doit être considérée comme une opportunité d'accélérer la transition énergétique et l'électrification. Réduire notre dépendance structurelle au gaz permet de diminuer notre exposition aux trois dimensions du trilemme énergétique : la sécurité, l'accessibilité financière et la durabilité.

Le choc de 2026 appelle ainsi une réponse structurelle ambitieuse. Celle-ci doit aujourd'hui reposer sur trois leviers principaux : l'électrification, l'efficacité

énergétique et la sobriété. Je souhaite revenir sur trois chantiers structurants qui se présentent à nous.

Le premier concerne les objectifs fixés. Dans le cadre de la révision de la directive sur les énergies renouvelables, il conviendra de préserver la cible relative aux énergies renouvelables prévue par la directive RED III, plutôt que de lui substituer un objectif d'électricité décarbonée qui pourrait constituer un moyen indirect de réduire l'ambition initiale. Notre dépendance énergétique varie selon les temporalités : aux énergies fossiles à l'échelle de la semaine, au nucléaire à l'échelle de l'année et aux renouvelables à l'échelle de la décennie.

Investir dans les énergies renouvelables permet donc de préparer notre souveraineté énergétique et ouvre également des perspectives en matière de recyclage des matières premières critiques.

Le deuxième chantier concerne les infrastructures. Il faut mettre un terme, au niveau européen, à l'augmentation des capacités d'importation de gaz naturel liquéfié, qui sont déjà deux fois supérieures aux volumes effectivement utilisés. La France constitue à cet égard plutôt un exemple positif, contrairement à l'Espagne et au Portugal qui continuent d'accroître leurs capacités.

Le troisième chantier est celui du stockage. Les réserves de gaz permettent aujourd'hui de répondre aux variations saisonnières de consommation mais ne sont pas conçues pour faire face à un choc d'approvisionnement. La question qui se pose à l'échelle européenne est donc de savoir si l'ensemble des États membres seront en mesure de remplir leurs capacités de stockage dans un contexte où l'évolution des prix du gaz influence directement les trajectoires de remplissage.

L'Union européenne impose déjà des niveaux minimaux de remplissage et s'appuie largement sur des stocks exploités dans un cadre commercial afin d'équilibrer la demande saisonnière. Toutefois, le stockage demeure un mécanisme de marché et ne constitue pas une réserve d'urgence dédiée. Une approche plus adaptée consisterait à créer une réserve stratégique de gaz juridiquement et opérationnellement distincte, sur le modèle des réserves pétrolières. Le stockage commercial continuerait alors à répondre aux signaux du marché et à assurer l'équilibre saisonnier, tandis que la réserve stratégique pourrait être mobilisée selon des conditions de déclenchement définies à l'avance dans des scénarios de crise.

La transition énergétique et l'électrification de notre économie doivent impérativement s'accompagner d'un soutien renforcé aux ménages les plus précaires. Quinze millions de personnes étaient déjà en situation de précarité liée à la mobilité en janvier, avant même la hausse des prix. Le coût d'un plein de 55 litres de gazole a augmenté de 30 euros.

Les interventions pour impayés de factures énergétiques ont doublé depuis le début de la guerre en Ukraine, et les impayés liés aux factures de gaz pourraient encore progresser cette année. Qu'il s'agisse du chauffage ou de la mobilité, les ménages les plus modestes disposent de marges de manœuvre limitées. Les locataires, en particulier, dépendent de la décision de leurs propriétaires pour engager des travaux de rénovation ou modifier leur mode de chauffage.

Le financement de cet accompagnement social renvoie nécessairement à la question de la taxation des profits exceptionnels générés par la hausse des prix de l'énergie. Une proposition dont la France et les États membres pourraient se saisir consisterait à taxer à hauteur de 50 % les profits des énergéticiens dépassant une marge de 3 %, en appréciant ces profits à l'échelle globale et en instaurant une taxation des profits excessifs au niveau européen. La redistribution doit relever de la fiscalité publique plutôt que de simples gestes commerciaux des opérateurs.

La lettre commune de l'Espagne, de l'Allemagne, du Portugal et de l'Autriche appelant à une taxation de 30 % des profits excessifs témoigne de l'existence d'une fenêtre politique au niveau européen.

Notre pays et notre continent ont également une responsabilité particulière à jouer sur la scène internationale. Alors que se tient à Évian, sous présidence française, la réunion du G7, il est regrettable que plusieurs enjeux essentiels, notamment ceux liés à la transition énergétique et écologique, aient été écartés de l'agenda afin de ne pas heurter la sensibilité du président climatosceptique des États-Unis d'Amérique, Donald Trump.

L'Europe doit renforcer, dans son propre intérêt, son autonomie stratégique et énergétique. Les enjeux géopolitiques et ceux de la transition écologique sont ici étroitement liés. Réduire notre dépendance aux énergies fossiles revient également à réduire notre vulnérabilité face aux crises.

Pour construire une véritable capacité à maîtriser son avenir, l'Europe doit accélérer la transition vers un système énergétique fondé sur les énergies renouvelables. Cela implique un investissement massif dans leur développement, le renforcement des transports publics, le lancement d'un vaste programme de rénovation thermique des logements et des bâtiments publics ainsi qu'une réorganisation de la production et des usages énergétiques.

Cette transformation doit également s'appuyer sur la sobriété énergétique, qui vise à réduire les consommations inutiles, et sur l'efficacité énergétique, qui permet de satisfaire les mêmes besoins avec moins de ressources.

C'est à ces conditions que la crise de 2026, à l'image du choc pétrolier de 1973, pourra être considérée rétrospectivement non seulement comme une période difficile,

mais également comme le moment où l'Europe aura véritablement engagé sa bifurcation écologique.

Un débat a suivi la présentation de la communication.

M. Matthieu Marchio (RN). La communication qui nous est présentée établit un constat que nous partageons. Lorsque le détroit d'Ormuz est bloqué, c'est l'ensemble de l'Europe qui se trouve sous tension : 20 % de l'offre mondiale de pétrole sont affectés, les flux de gaz diminuent de moitié et ceux des engrais de 70 %. Derrière ces chiffres se dessinent des réalités très concrètes ; des agriculteurs étranglés et des Français qui peinent, voire ne parviennent plus, à boucler leurs fins de mois.

Toutefois, là où votre rapport voit un motif d'accélérer la mise en œuvre du pacte vert, nous y voyons la démonstration de l'échec d'une stratégie. Il s'agit de la troisième crise énergétique majeure en quatre ans. Après le gaz russe, après les perturbations en mer Rouge, voici la crise liée à l'Iran. Trois crises, trois chocs successifs et, à chaque fois, les mêmes victimes, les Français. Votre rapport le souligne lui-même, les énergies fossiles importées représentent encore 57 % de l'énergie consommée dans l'Union européenne.

Cette dépendance n'est pas une fatalité ; elle est le résultat de choix politiques opérés à Bruxelles. Votre communication reconnaît d'ailleurs un point essentiel. Si la crise d'Ormuz ne se traduit pas directement sur la facture d'électricité des Français, c'est grâce à notre parc nucléaire. Alors que le mégawattheure dépassait 110 euros en Italie, il demeurerait proche de 55 euros en France. Cette différence a un nom : le nucléaire. Elle s'appelle aussi souveraineté.

Pourtant, depuis une décennie, l'Union européenne traite cette filière davantage comme un problème que comme un atout. Nous tirons donc de cette crise une conclusion opposée à la vôtre. La meilleure protection des Français ne réside pas dans l'accumulation de normes européennes, mais dans le renforcement de notre souveraineté nationale.

Cela suppose de préserver et de relancer notre filière nucléaire, d'accélérer le programme EPR2, de réduire notre dépendance au gaz et de cesser d'imposer à notre industrie comme à notre agriculture des contraintes auxquelles nos concurrents mondiaux ne sont pas soumis. Cette souveraineté commence d'ailleurs sur notre propre territoire. Alors même que nous payons au prix fort chaque baril importé du Golfe, une certaine vision idéologique interdit l'exploitation de nos ressources nationales. La loi Hulot de 2017 a ainsi programmé la fin de toute exploration d'hydrocarbures sur notre territoire.

Cette situation est absurde. Nous renonçons à exploiter nos propres ressources au nom du climat pour acheter ensuite, à un coût supérieur et dans des conditions

environnementales souvent moins exigeantes, du gaz de schiste américain et du pétrole du Moyen-Orient. Explorer nos ressources ne signifie pas abandonner la transition énergétique ; cela signifie refuser de financer celle des autres.

Le choc pétrolier de 1973 avait conduit la France au plan Messmer et au choix du nucléaire, c'est-à-dire à un choix de souveraineté. La crise d'Ormuz nous adresse aujourd'hui le même avertissement. Continuerons-nous à laisser Bruxelles décider à notre place ou la France reprendra-t-elle la maîtrise de son destin énergétique ?

Vous reconnaissez vous-même que, dans cette crise, ce sont nos réacteurs qui ont protégé les Français alors que l'Italie subit des prix deux fois plus élevés. Dans ces conditions, comment justifiez-vous votre soutien à une accélération du pacte vert qui, dans les faits, fragilise la seule filière qui nous protège aujourd'hui ?

Mme Nicole Le Peih (EPR). Cette communication met en lumière un enjeu majeur : les conséquences énergétiques et économiques de la crise provoquée par le blocage du détroit d'Ormuz.

Sur le constat, nous pouvons largement converger. Cette crise rappelle combien les tensions géopolitiques continuent d'exercer des effets directs sur les prix de l'énergie, sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et sur la compétitivité de nos entreprises.

Nos divergences portent davantage sur les enseignements qu'il convient d'en tirer. Car cette crise met également en évidence un élément fondamental.

Si la France apparaît aujourd'hui moins exposée que plusieurs de ses partenaires européens, ce n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat de choix stratégiques assumés et d'efforts engagés depuis plusieurs années afin de réduire notre dépendance énergétique. Nous avons diversifié nos approvisionnements, renforcé notre sécurité énergétique et engagé l'électrification progressive de notre économie.

Nous disposons surtout d'un atout déterminant, une production d'électricité largement décarbonée grâce au nucléaire, complétée par le développement des énergies renouvelables. Votre communication le souligne elle-même : à la différence de pays fortement dépendants du gaz, la France bénéficie d'une relative protection face aux variations du prix de l'électricité.

Cela démontre que la souveraineté énergétique n'est pas un simple mot d'ordre mais une politique publique qui produit des résultats concrets. Cette stratégie s'inscrit également dans une démarche européenne. Le plan présenté au mois d'avril par la Commission poursuit le même objectif, celui de renforcer notre résilience énergétique, accélérer l'électrification et réduire notre vulnérabilité face aux crises géopolitiques.

C'est pourquoi nous ne partageons pas les solutions avancées par votre groupe. Il est naturellement nécessaire de protéger les ménages et les secteurs les plus exposés, notamment le monde agricole. C'est précisément ce que fait le Gouvernement au moyen de dispositifs ciblés. En revanche, penser qu'un blocage administratif des prix ou une fiscalité supplémentaire permettraient à eux seuls de résoudre la situation relève de l'illusion.

La leçon à tirer de cette crise n'est donc pas l'abandon de notre stratégie ; elle est exactement inverse. Nous devons accélérer les investissements en faveur de la souveraineté énergétique européenne, du nucléaire, de l'électrification des usages et de la décarbonation de notre économie.

Tel est le sens de l'action conduite par la France. Tel est également celui du plan porté par la Commission européenne. Telle est enfin la ligne constante défendue par notre groupe : moins de dépendance aux énergies fossiles importées, davantage de production décarbonée, davantage d'Europe et davantage de souveraineté.

La crise d'Ormuz ne révèle pas l'échec de notre stratégie énergétique. Elle démontre au contraire la pertinence des choix engagés et la nécessité de les accélérer.

Mme Mathilde Hignet (LFI-NFP). L'énergie devrait constituer l'une des priorités majeures de nos politiques publiques, tant au niveau national qu'européen. Pourtant, à l'instar de secteurs tels que l'alimentation, le textile ou l'industrie, notre pays demeure fortement dépendant des importations.

On aurait pu espérer que les crises successives touchant notre approvisionnement énergétique conduisent à une relocalisation progressive de nos capacités de production. Force est de constater qu'il n'en est rien.

La France accuse toujours un retard important dans le développement des énergies renouvelables, tandis que le Président de la République concentre l'essentiel de sa stratégie sur la construction de nouveaux réacteurs nucléaires qui, dans le meilleur des cas, n'entreraient en service qu'à partir de 2038 pour certains et de 2045 pour d'autres. Cette situation est le résultat d'un manque manifeste d'ambition dans les politiques publiques conduites jusqu'à présent.

Sortir de la dépendance aux énergies fossiles est pourtant indispensable pour garantir notre souveraineté énergétique et engager la bifurcation écologique nécessaire. À cette fin, la planification écologique doit répondre aux impératifs de sobriété et d'efficacité énergétiques.

Or les objectifs nationaux sont régulièrement revus à la baisse. Cela se traduit par une ambition insuffisante, voire par l'absence d'engagements concrets, en matière de décarbonation de l'industrie, de rénovation énergétique des bâtiments et des logements ou encore de développement du photovoltaïque en toiture. Comme le

souligne votre rapport, la seule volonté de la France ou de l'Union européenne ne saurait cependant suffire à garantir la décarbonation.

Il s'agit d'un enjeu décisif pour notre avenir, qui devrait être placé au cœur des discussions du G7 mais qui est écarté afin de ne pas contrarier M. Donald Trump. Au-delà de la question de la dépendance énergétique européenne, le blocage du détroit d'Ormuz révèle également les limites du fonctionnement actuel de l'économie de marché.

Bien que notre dépendance aux importations de gaz transitant par ce détroit soit relativement faible, nous avons pleinement subi les conséquences de son blocage. Voilà où conduit la confiance accordée à la prétendue main invisible du marché. Les prix de l'énergie dépendent de quelques grands fournisseurs, de la concurrence mondiale mais aussi des décisions politiques prises par les États exportateurs.

Dans ce contexte, le Gouvernement mobilise des fonds publics tandis que les grands énergéticiens tirent largement profit de la situation. Je rappelle qu'en 2023, au cœur de la guerre en Ukraine, Total a enregistré des bénéfices records de 19,8 milliards d'euros. L'Espagne, l'Allemagne, le Portugal et l'Autriche plaident pour une taxation de 30 % des profits excessifs. Qu'attend la France pour soutenir cette proposition ?

Face à ces profiteurs de crise, ce sont les ménages qui supportent l'essentiel de l'effort. Les salaires demeurent très en deçà de l'inflation et le Premier ministre, M. Lecornu, annonce déjà de nouvelles restrictions budgétaires pour financer les dispositifs d'aide destinés à compenser la hausse des prix de l'énergie.

Au bout du compte, ce sont les ménages qui règlent la facture tandis que des entreprises comme Total, en partie responsables de l'augmentation des prix, ne paient pas d'impôt sur les sociétés en France. Il est temps de mettre fin à cette logique. La France insoumise a toujours défendu, et continuera de défendre, le blocage des prix, l'encadrement des marges et l'indexation des salaires sur l'évolution des prix.

Mme Danièle Obono, rapporteure. Pour répondre brièvement aux observations formulées par les différents orateurs, je commencerai par celles de l'extrême droite, qui, me semble-t-il, n'a pas pris connaissance de l'ensemble du rapport ni des alertes qu'il contient.

Celles-ci rappellent notamment que le développement du nucléaire, outre les délais très importants qu'il implique, est devenu particulièrement coûteux et ne constitue pas une solution écologiquement soutenable. Cette filière demeure fortement dépendante de ressources qui ne sont pas disponibles sur notre territoire, notamment l'uranium, dont nous ne disposons pas en quantité suffisante. Elle dépend également de conditions que le réchauffement climatique rendra de plus en plus difficiles à réunir, notamment pour le refroidissement des centrales.

Ce qui ressort clairement des analyses présentées aujourd'hui et des propositions formulées, tant pour la France que pour l'Union européenne, c'est la nécessité d'accélérer le développement des énergies renouvelables, qui constituent la réponse la plus pertinente au regard des délais de déploiement comme de la soutenabilité environnementale, plutôt que de persister dans une voie qui n'est pas à la hauteur de l'urgence.

Il me paraît également nécessaire de dresser le bilan des politiques conduites depuis neuf ans, lesquelles n'ont pas permis, malgré les engagements pris par la France et les autres États européens, notamment dans le cadre de l'accord de Paris, d'engager une transition véritable.

LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES

- Oxfam France : Mme Selma Huart, chargée de plaidoyer transition juste et diplomatie climatique (20 mai 2026) ;
- Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) : Mme Ines Bouacida, chercheuse (nouvelles politiques industrielles, gaz), et M. Andreas Rüdinger, coordinateur transition énergétique (27 mai 2026) ;
- Direction générale de l'énergie et du climat (direction de l'énergie) : M. Laurent Kueny, directeur de l'énergie, et M. Fabrice Candia (3 juin 2026) ;
- Commission européenne, direction générale de l'énergie (DG ENER) : M. Matthieu Ciszewski, chef de l'unité « plateformes énergétiques » (5 juin 2026) ;
- Réseau Action Climat : M. Bastien Cuq, spécialiste du secteur énergie (9 juin 2026) ;
- Institut La Boétie : M. Sylvain Billot, statisticien-économiste (10 juin 2026) ;
- Greenpeace France : Mme Lorelei Limousin, chargée de campagne énergies fossiles, M. Nicolas Nace, chargé de campagne transition énergétique (sobriété, bâtiment), et Mme Pauline Boyer, chargée de campagne transition énergétique (nucléaire) (11 juin 2026).